



JUILLET
2022



BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE MANSAC



CONTACTER LA MAIRIE

MAIRIE DE MANSAC

Adresse : 2, route de la mairie - 19520 Mansac

Téléphone : 05.55.85.21.54

Fax : 05.55.85.35.97

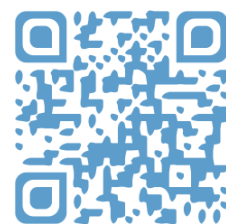
Mail : mairie.mansac@orange.fr

Site Internet : <http://www.mansac.correze.net/>

Facebook : <https://www.facebook.com/mairie.mansac/>

Horaires d'ouverture du secrétariat :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mardi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mercredi	09h00 – 12h00	
Jeudi	08h30 – 12h00	
Vendredi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Samedi	09h00 – 12h00	



Flashez ce code pour rejoindre notre site Internet depuis votre mobile

<http://www.mansac.correze.net/>



Flashez ce code pour rejoindre notre page Facebook depuis votre mobile

<https://www.facebook.com/mairie.mansac>



Flashez ce code pour rejoindre notre page Instagram depuis votre mobile

https://www.instagram.com/mairie_de_mansac/

ANNEXE MAIRIE

Adresse : Place du 19 Mars 1962 – 19520 La Rivière de Mansac

Depuis le 1^{er} septembre 2020, l'Annexe Mairie est ouverte **le mercredi de 11h00 à 12h00, uniquement sur rendez-vous** pris au plus tard la veille auprès de la Mairie de Mansac.

PERMANENCES DU MAIRE

Madame le Maire est présente à la mairie :

- Le matin : mercredi et samedi
- L'après-midi : mardi et vendredi

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce début d'année 2022, l'INSEE a effectué le recensement de notre commune. Le constat est fait d'une augmentation de notre population communale. Je vous remercie d'avoir répondu à ce questionnaire car de ce chiffre dépend la Dotation Globale de Fonctionnement octroyée par l'Etat à la commune de Mansac.

Certains travaux ont été achevés : enfouissement Place du 19 mars et Rue de l'Ecole. D'autres ont été lancés ou sont en phase de consultation des entreprises : de la voirie communale pour près de 75 000 € (La Borderie, Le Chaliroux, Le Jarry, Les Hortensias), des peintures et fenêtres à l'école, un vidéoprojecteur, divers travaux aux vestiaires sportifs, la reliure des registres d'Etat civil, l'installation de 2 défibrillateurs à la Mairie et à la salle polyvalente...

Des études sont en cours : réfection du Pont à La Rue, création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle, aménagement d'espaces publics Rue principale à La Rivière.

Lors de la construction du budget primitif 2022, nous avons tenté de mesurer l'impact de la hausse des prix sur les postes de dépenses. Déjà, nous avons dû faire face à une facture de gaz pour le chauffage de l'école de La Rivière de 27 000 € (13 000 € l'an passé). Les marchés de voiries sont 10 000 € plus élevés que les estimations effectuées fin 2021. Nous entrons dans une période d'instabilité des prix et probablement des taux bancaires.

Nous avons cependant de nouveaux projets à mener à bien : l'aménagement d'espaces publics sur la Rue Principale à Rivière dont les travaux doivent commencer à l'automne et pour lesquels nous avons obtenu près de 80 % de subventions, une aire de jeux subventionnée par l'Europe à 80 %, le projet architectural pour une Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Cette année l'ALSH propose un camp de 5 jours (du 18 au 22 juillet) aux adolescents (12-15 ans) au lac de Bournazel à Seilhac : camping, aquarando, wakeboard, canoë-kayak et baignades sont au programme.

De nouvelles activités voient le jour sur la commune, signe de sa dynamique : Mansac Moto By Joël (atelier motos), Graft/art (lutherie), Rosalie et Antonin (mode et création), la société Acteko sur le parc industriel (recyclage de matière plastique industrielle). D'autres projets sont en gestation.

Le début d'année a vu la reprise progressive de la vie associative locale. Début juillet, sont organisés un marché festif à La Rivière et un méchoui au Bourg de Mansac, et bien d'autres manifestations pour la fin d'année. La commune a candidaté au programme Départemental « Balades secrètes en Corrèze » et a été retenue pour une randonnée le 27 août « Les coteaux verts mansacois ».

Je continue à œuvrer pour le développement de notre commune, à votre écoute, en veillant à une bonne gestion des finances locales.

Je souhaite à chacune et chacun de vous un bel été 2022.



SOMMAIRE

- Informations utiles – P 2
- Le point du Maire sur quelques dossiers – P 4
- Informations – P 6
- Services de l'eau – P 7
- Santé – P 8
- Actualités – P 9
- Travaux et aménagements – P 16
- Calendrier des festivités – P 19
- Ecole communale – P 20
- Accueil de loisirs – P 21
- Bibliothèque municipale – P 22
- EHPAD Charles Gobert – P 23
- Agglo de Brive – P 24
- Comptes-rendus des conseils municipaux – P 26
- Compte administratif et budget primitif – P 33
- Comptes-rendus du conseil municipal des enfants – P 34
- Nos partenaires – P 36
- La page des associations – P 43
- Etat civil

Le Maire
Isabelle David

INFORMATIONS UTILES

URGENCES

Pompiers : le 18 ou le 05.55.74.25.06
SAMU, Urgences Médicales : le 15 ou le 112
Gendarmerie : le 17 ou le 05.55.85.31.98
Allô Enfance en Danger : le 119
Violences Femmes Infos : le 3919
Appel d'urgence pour sourds et malentendants : le 114

SANTÉ & SOCIAL

Médecins : Dr Baudvin et Dr Salvete : 05.55.85.17.58
Pharmacie de La Rivière : 05.55.85.21.08
Cabinets infirmiers :
- Cabinet de la Place du 19 Mars 1962 : 05.55.85.39.01
- Cabinet Bru (Av. Principale) : 06.24.64.36.72
EHPAD Charles Gobert : 05.55.22.80.00
ICA Gériatologie-Autonomie : 05.55.87.81.79
Assistante Sociale : 05.19.07.82.66

CONTACTER LES SERVICES

Ecole-Garderie : 05.55.85.20.61
Accueil de loisirs : 05.55.74.37.15
Bibliothèque : 05.55.85.23.66
SUEZ : 05.67.80.67.68
Mansac-Taxi : 06.85.80.18.79 ou 06.85.80.18.77
France Services : 05.55.41.00.61
Horaires d'ouverture du bureau de Poste :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Mardi	10h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Mercredi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Jeudi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Vendredi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Samedi	09h00 – 12h00	

Levée du courrier : tous les jours à 12h00

Collecte des ordures ménagères :

Le lundi ou le jeudi selon le secteur.
Les bacs marron ou les sacs rouges sont à sortir la veille ou le matin selon l'heure de collecte.

Collecte des déchets recyclables :

Le lundi matin des semaines paires pour l'ensemble de la commune.
Les bacs ou les sacs jaunes sont à sortir la veille ou le matin selon l'heure de collecte.

Le calendrier des collectes est disponible sur le site du Sirtom :
<https://incitation.sirtom-region-brive.net/calendrier/>

Horaires d'ouverture des déchèteries :

- Déchèterie de Saint-Pantaléon (Vermeil) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Numéro de téléphone : 06.15.34.77.56
- Déchèterie d'Ussac (Bouynat) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Numéro de téléphone : 06.25.54.97.68

INFORMATIONS UTILES

TARIFS MUNICIPAUX 2022

SALLES MUNICIPALES

SALLE POLYVALENTE (rue de l'Usine)		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location de la salle	300 €	570 €
Buffet	210 €	410 €
Associations	123 € (2 gratuités)	260 €
Professionnel	280 €	280 €
Vaisselle par personne	1.15 €/pers	1.15 €/pers
Caution	300 €	300 €
SALLE « MILLE CLUB » (rue Principale)		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location	140 €	180 €
Caution	200 €	200 €

ACCUEIL DE LOISIRS

Quotient familial	Journée repas + collation	Famille extérieure Suppl. jour	½ journée repas + collation	Famille extérieure Suppl ½ jour
0 à 370	8, 05 €	5 €	4, 25 €	2, 50 €
370 à 585	8, 75 €	5 €	4, 60 €	2, 50 €
586 à 805	9, 50 €	5 €	4, 95 €	2, 50 €
806 à 1025	11, 55 €	5 €	6, 00 €	2, 50 €
1026 à 1317	13, 05 €	5 €	6, 75 €	2, 50 €
+ 1317	14, 10 €	5 €	7, 25 €	2, 50 €

CANTINE ET GARDERIE

	Commune	Hors Commune
Cantine	2.55 €	3.05 €
Garderie matin	1.65 €	1.90 €
Garderie soir	1.95 €	2.20 €
Journée	2.65 €	3.30 €
Mercredi midi	0.65 €	1.00 €

GARDERIE PLUS (le mercredi de 9h à 17h)

Garderie matin ou après-midi (sans le repas)	Journée avec repas
QF 0 à 805 : 3€20 QF à partir de 806 : 5€20	QF 0 à 805 : 8€20 QF à partir de 806 : 12€20
Si repas : 2.55 € commune 3.05 € hors commune	

CIMETIERES

Concession perpétuelle	Colombarium	Cavurnes
2.50 m ² : 130 €	15 ans : 330 €	15 ans : 280 €
5.00 m ² : 260 €	30 ans : 660 €	30 ans : 560 €

LE POINT DU MAIRE

SUR QUELQUES DOSSIERS

AIRE DE JEUX : Ce projet d'aire de jeux a été souvent reporté pour des questions budgétaires. Une rencontre a été organisée entre les nouveaux élus et le bureau d'études EP Ingénierie pour définir le lieu d'implantation, la surface, les jeux et matériaux utilisés. Le coût de l'opération est estimé à 60 000€ et une demande d'aide LEADER (programme européen) de 80 % est sollicitée.



Cette aire sera positionnée Place du 14 juillet, de dimensions 12 m X 16 m environ.

ACQUISITION DES VOIRIES LES CITES OUVRIERES : La procédure d'acquisition de ces voiries s'est révélée longue et pas sans difficultés. Ces maisons d'ouvriers avaient été construites par l'entreprise Paumellerie Électrique. Cette copropriété a été vendue en plusieurs lots à différents propriétaires privés. L'ensemble est resté une copropriété avec des voies privées, des jardins. Nous avons rencontré de nombreux obstacles administratifs liés à cette copropriété atypique de « maisons d'usine », des documents difficiles à produire, un syndicat de copropriété à créer... La procédure d'acquisition est enfin achevée. Les actes ont été remis aux services du cadastre. Mme Chemin a accompagné la commune pour cette procédure et la rédaction de l'acte administratif d'acquisition à titre gratuit. Nous sommes donc maintenant dans l'attente de la validation par le service des Impôts qui peut prendre une année.

MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE : Une MSP, c'est :

- **Une équipe pluriprofessionnelle libérale** aux compétences multiples (médecins, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes...) qui s'associe et collabore avec d'autres professionnels de la santé,
- **Une coordination autour d'une patientèle commune** avec un parcours de santé, une prise en charge coordonnée des patients (concertation pluriprofessionnelle, définition de parcours de prise en charge des patients atteints de pathologies chroniques, mise en place d'actions collectives de prévention),
- **Un projet commun, le projet de santé** qui est défini et porté par les professionnels de santé libéraux. Il décrit les objectifs communs et les modalités d'amélioration du service aux patients : continuité des soins, prise en charge des patients atteints de pathologies chroniques, coopérations interne et externe. Il détaille la coordination pluriprofessionnelle.
- **Un travail commun pour améliorer les conditions d'exercice libéral et attirer de jeunes professionnels** (mutualisation de secrétariat, mise en place de plannings, organisation des remplacements en période de congés et prise en charge des petites urgences...), pour renforcer les liens entre les professionnels de santé (répertoire, échanges de pratiques, temps de rencontre, messagerie sécurisée, système d'information commun...).

2 médecins, un cabinet infirmier, la pharmacie, une sophrologue et une nutritionniste ont bâti leur projet de santé. Il a été labellisé par l'ARS (Agence Régionale de Santé). La commune a retenu l'agence Départementale Corrèze Ingénierie pour définir l'avant-projet immobilier. Une réunion de travail s'est tenue le 25 mai en Mairie avec une visite de sites potentiels : extension de l'annexe mairie ou construction place du 14 juillet.

LE POINT DU MAIRE SUR QUELQUES DOSSIERS

ATELIER INFORMATIQUE : La période COVID a décalé dans le temps le projet de mise en place d'un **atelier dédié aux nouvelles technologies**. Il sera animé par Bruno Limat à partir de cet automne.

EXTENSION CIMETIERE DE MANSAC : Il est prévu un agrandissement du cimetière à Mansac. Après accord du propriétaire-vendeur, un géomètre a été contacté et l'opération de bornage s'est déroulée en juin. L'acquisition se fera courant 2022 pour des aménagements en 2023 : clôtures, allées, columbarium, cavurnes.

OMBRIERE : La société ENERLIS est régulièrement contactée pour connaître l'avancement de ce projet. Pour le moment, la société ne peut s'engager dans l'attente des prix de rachat de l'électricité qui permettront de vérifier la rentabilité de l'opération.

PONT LA RUE : Un pilier de ce pont s'affaisse et met en danger l'ensemble de la structure. Un arrêté interdisant la circulation sur cette voie communale a été pris. Les études ne sont pas achevées ainsi que les demandes d'autorisations auprès de l'Etat. Cette reconstruction s'avère lourde de conséquences pour le budget communal puisque l'estimation des travaux avoisine les 200 000 €. Le bureau d'études Dejante accompagne la commune sur cette opération.

AMENAGEMENT D'ESPACES PUBLICS : Le projet d'aménagement de la Rue Principale à la Rivière de Mansac a été confié au bureau d'études Dejante. Il s'étend du Mille-Club jusqu'aux feux tricolores. Pour des questions budgétaires il se fera en 3 phases. En 2021, la commune a déposé des dossiers de demande de subventions auprès de l'Etat (DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) qui n'ont pas été retenus. Les travaux ont donc dû être reportés. La demande de DETR a été renouvelée début 2022 et deux aides ont été accordées à la commune pour ce projet : 60 000€ pour l'aménagement d'espaces publics et 60 111,55€ pour l'accessibilité de l'aménagement des espaces publics. **En phase 1, l'aménagement part de la voie ferrée et s'arrête au niveau de la Maison France Services La Poste.**



INFORMATIONS

Piscine intercommunale de Larche saison 2022

Tarifs

CATEGORIES	TARIFS 2022
Adultes	3.10€
Enfants	2.40€
ABONNEMENTS	
Adultes 10 bains	29€
Adultes 20 bains	49.50€
Enfants 10 bains	19€
Enfants 20 bains	35€



Horaires du 8 juillet 2022 au 4 septembre 2022

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	FERME	
MARDI	10H - 12H	15H - 19 H
MERCREDI	10H - 12H	15H - 19 H
JEUDI	10H - 12H	15H - 19 H
VENDREDI	10H - 12H	15H - 19 H
SAMEDI	10H - 12H	15H - 19 H
DIMANCHE	10H - 12H	15H - 19 H

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la piscine au 05.55.85.31.60

Pour prendre des cours de natation, contacter Joël VILDIEU, maître-nageur, au 06.71.72.23.47

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

FRANCE
RELANCE

UdaF
Corrèze
UNIS POUR LES FAMILLES

Vous avez des difficultés pour :

Découvrir
L'environnement
Le vocabulaire numérique

Protéger
Vos données personnelles

Réaliser
Vos démarches en ligne

Naviguer
Sur Internet

Gérer
Vos courriels
Vos contenus numériques

CONTACTEZ LE CONSEILLER NUMÉRIQUE
SERVICE GRATUIT
À DOMICILE SUR TOUT LE DÉPARTEMENT

06 15 65 81 59 conseillernumerique@udaf19.fr

Service d'accompagnement aux outils numériques personnalisé, gratuit, à domicile



SERVICES DE L'EAU

Les services de l'eau et de l'assainissement ont évolué

Depuis le 1^{er} janvier 2022 et pour une durée de 7 ans, SUEZ devient le nouvel exploitant de l'agglomération du bassin de Brive, pour les services d'eau et d'assainissement, suite à une procédure d'appel d'offres.

LES TARIFS A MANSAC

TARIFS EAU		TARIFS ASSAINISSEMENT	
Prix de l'eau au m ³	1,40 € (soit 0,0014 €/L)	Prix de l'assainissement au m ³	2,44 € (soit 0,00244 €/L)
Prix de l'abonnement annuel	39,50 € Compteur diamètre 15 mm	Prix de l'abonnement annuel	0 €

QUELQUES EXEMPLES CONSOMMATION EAU



CONTACTS

Gérez vos démarches depuis votre **Compte en ligne**, de manière simple et rapide, en toute autonomie :



- Faire une demande d'abonnement
- Résilier un contrat
- Enregistrer un relevé de compteur
- Mettre à jour des coordonnées bancaires
- Modifier des coordonnées personnelles



Site Internet : <https://eau-agglodebrive.toutsurmoneau.fr/service-client>

Contact téléphonique : 05.67.80.67.68

SANTE



Vigilance canicule

POUR EN SAVOIR PLUS: 0 800 06 66 66* (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr
www.meteo.fr pour consulter la météo
 et la carte de vigilance

Quels sont les effets de la chaleur ?



Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, **appelez le 15**.

BON À SAVOIR

A partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?



ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.



Un Numéro Vert gratuit en Santé Environnementale est opérationnel en Corrèze depuis le 3 janvier.

Dédié aux futurs et jeunes parents corréziens, ce dispositif est soutenu par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

Ce dispositif permet d'apporter des réponses concrètes, scientifiquement validées et rassurantes dans le cadre de "1000 premiers jours"

N°Vert 0800 119 120

Un article expliquant le dispositif est disponible à partir du lien suivant :

<http://www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/petite-enfance/enceinte-bebe-arrive-un-numero-vert-sante-environnement-actif-en-correze/>

Quatre défibrillateurs sont implantés dans la commune



- Devant la mairie à Mansac
- A l'entrée de la salle polyvalente à La Rivière
- A l'entrée du Mille-Club à La Rivière
- Devant la pharmacie à La Rivière



ACTUALITES

Cérémonies commémoratives du cessez-le-feu du 19 mars 1962

Les cérémonies se sont tenues aux monuments aux morts de Mansac et de La Rivière.



Pour commémorer les 60 ans de la fin de la guerre en Algérie, à la demande **du comité FNACA** et de son président Robert Bourzat, **une plaque qui nomme la place face à la mairie « Square du 19 mars 1962 »** a été dévoilée.



Le verre de l'amitié a été partagé en fin de matinée, suivi d'un repas organisé par le comité de la FNACA.

ACTUALITES

Cérémonies commémoratives du 8 mai 1945

Les cérémonies de commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale se sont déroulées devant **le monument aux morts de Mansac**, devant **la stèle de la Borderie**, en hommage aux Maquisards et devant **le monument aux morts de la Rivière**.

Le verre de l'amitié a été partagé en fin de matinée à la **salle polyvalente**.



ACTUALITES

La Corrézienne VTT traverse la commune

Le Comité Départemental de Cyclotourisme, en lien avec le Conseil Départemental et Corrèze Tourisme, met en place un itinéraire VTT. Ce parcours permanent de 950 kms est maintenant entièrement balisé. Il est sectionné en 51 secteurs de 15 à 25 kms.

Un parcours traverse la commune de Mansac. En accord avec M. Manet, délégué VTT et porteur du projet, un panneau d'information a été implanté sur la Place du 14 juillet en face de la pharmacie.



Mobilisation pour l'Ukraine

En soutien aux ressortissants et aux réfugiés Ukrainiens, différentes actions ont été mises en place par les acteurs locaux :

- A la demande des élèves, **l'école communale** a organisé une collecte de produits de 1^{ère} nécessité.
- **M. François Bernier**, chef d'entreprise, et **Mme Costa-Bernier** ont organisé une collecte de dons au profit des réfugiés et plus particulièrement en direction des bébés et des enfants.
- **Particuliers, entreprises et associations** ont effectué des dons matériels ou financiers.
- **La collecte organisée par la ville de Brive a été** ouverte aux communes de l'Agglo. Ayant été très rapidement saturée, **la municipalité** a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € à l'association Pompiers de l'Urgence Internationale chargée du transport vers l'Ukraine.

ACCUEIL / HEBERGEMENT DES DEPLACES UKRAINIENS

Hébergement par des particuliers :

Toute offre d'hébergement doit être déposée en ligne sur le site :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recensement-logement-particuliers-ukraine>

Hébergement par des personnes morales :

(collectivités territoriales, entreprises, associations, fondations...)

Toute offre d'hébergement doit être déposée en ligne sur le site :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>

ACTUALITES

Nouveaux commerces et services

Mansac Moto By Joël Atelier de réparation moto



Joël vous accueille pour tous vos **travaux d'entretien et de réparation motos, cyclomoteurs et quads.**

Place du 8 mai, La Rivière De Mansac



<https://www.facebook.com/Mansac-Moto-By-Jo%C3%ABl-100941762462632>

Pizz'amis

PIZZ'AMIS
PIZZAS ARTISANALES
LA RIVIERE DE MANSAC



À EMPORTER
06.50.73.66.97

Pizzas artisanales à emporter, tous les mercredis de 17H00 à 22H00

Place du 19 Mars à La Rivière de Mansac



<https://www.facebook.com/MoulinMichael19>

ACTUALITES

Nouveaux commerces et services

Graft/art Atelier de lutherie



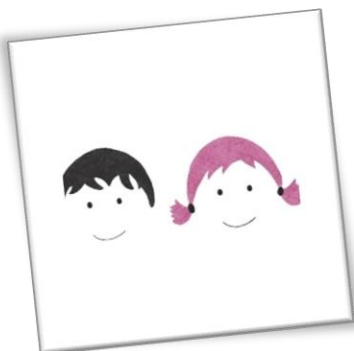
Arnaud Grafteaux propose de nombreux services : réglages de guitare, refreitagés, restauration manche, caisse, micro, planimétrie, fabrication

Graft/art
1636 route du Perrier
19520 Mansac
06 40 20 08 49
arnaud.grafteaux@gmail.com



<https://www.facebook.com/guitare.arnaud.grafteaux/>

Rosalie et Antonin Mode et création



Un petit morceau de douceur. Créations colorées, cousues avec amour à partir de matériaux neufs et/ou recyclés.
Réalisation d'articles sur mesure selon vos envies/besoins.

Rosalie et Antonin
06 08 97 74 90
rosalie.antonin@yahoo.com



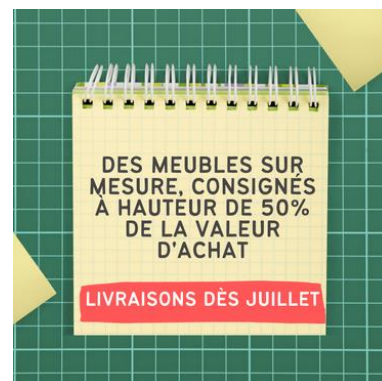
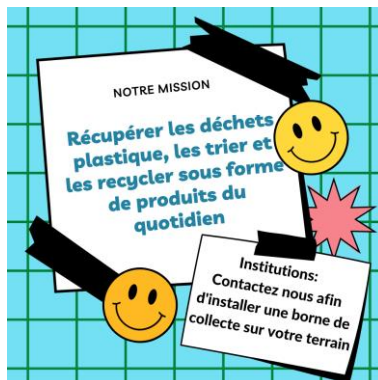
<https://www.facebook.com/RosalieetAntonin>

ACTUALITES



Nouvelle activité économique sur le parc industriel :

Acteko imagine et confectionne du mobilier à partir de déchets plastique.



Le contrat recyclage Acteko

1) La Consigne

J'achète mon mobilier en plastique recyclé chez Acteko.

2) L'utilisation

J'utilise mon bien pour la durée de mon choix, chez Acteko, tout est simple et flexible.

3) Le recyclage

Je change de mobilier quand bon me semble, grâce au contrat Acteko, je peux me le faire reprendre jusqu'à 50% de sa valeur sous forme d'avoir sur ma prochaine commande. Mon mobilier sera recyclé et aura une durée de vie quasi infinie.



ACTEKO MANSAC
21 Rue de l'Usine
19520 La rivière de Mansac
Du lundi au samedi, uniquement sur rendez-vous
07.87.85.17.62
contact@acteko.fr
<https://www.acteko.fr/>



ACTUALITES

Ateliers cinéma

Ces ateliers permettent de faire les premiers pas dans le 7^{ème} art en compagnie d'Albane De Santi, réalisatrice et photographe.



ATELIERS CINÉMA JEUNES
2022-2023
AVEC ALBANE DE SANTI

LA RIVIÈRE DE MANSAC
SALLE DU MILLE-CLUB-1A RUE PRINCIPALE
10 À 15 ANS-PLACE LIMITÉE

TOUS LES MERCREDIS (SAUF VACANCES SCOLAIRES)
DU 5 OCTOBRE AU 14 JUIN
16H30 À 17H30

265€ L'ANNÉE
(PAYABLE EN TROIS FOIS)

DE L'ÉCRITURE AU TOURNAGE
CRÉATION ENSEMBLE D'UN FILM
JEU DEVANT LA CAMÉRA

INSCRIPTION À RÉALISER AVANT LE 15 SEPTEMBRE
À L'ADRESSE SUIVANTE :
ateliercinemamansac@gmail.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS ALLEZ SUR LA PAGE FACEBOOK
"ATELIER CINÉMA POUR JEUNES ET ADULTES CORREZE- ALBANE DE SANTI"



ATELIERS CINÉMA ADULTES
2022-2023
AVEC ALBANE DE SANTI

LA RIVIÈRE DE MANSAC
SALLE DU MILLE-CLUB
(1A RUE PRINCIPALE)

COURS ANNUELS ADULTES (PLUS DE 15 ANS)
PLACE LIMITÉE

TOUS LES MERCREDIS
DU 5 OCTOBRE AU 14 JUIN
(SAUF VACANCES SCOLAIRES)
18H15 À 19H45

292€ L'ANNÉE
(PAYABLE EN 3 FOIS)

DE L'ÉCRITURE AU TOURNAGE
CRÉATION ENSEMBLE D'UN FILM

INSCRIPTION À RÉALISER AVANT LE 15 SEPTEMBRE
À L'ADRESSE SUIVANTE : ateliercinemamansac@gmail.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS ALLEZ SUR LA PAGE FACEBOOK
"ATELIER CINÉMA POUR JEUNES ET ADULTES CORREZE- ALBANE DE SANTI"

Réglementation relative aux travaux de bricolage, de jardinage et d'allumage de feux sur la commune de Mansac (article 20 de l'arrêté préfectoral)

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables	De 8H30 à 12H00	De 14H30 à 19H30
Les samedis	De 9H00 à 12H00	De 15H00 à 19H00
Les dimanches et jours fériés	De 10H00 à 12H00	



Le Règlement sanitaire départemental (article 84) interdit le brûlage des ordures ménagères (dont les déchets verts), tant à l'air libre (feu de jardin) qu'en incinérateur.
En cas de non-respect du règlement sanitaire départemental concernant le brûlage, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



Deux nouveaux défibrillateurs sont opérationnels à la salle polyvalente et à la mairie de Mansac. Ils ont été installés par M. Bruneau.



Un compteur Linky est installé sur la borne place du 19 Mars : prises en 220 V et en 380 V. Pour les utiliser, une demande doit être effectuée auprès de la mairie.



Suite à l'enfouissement des câbles électriques et de téléphonie, une réfection des trottoirs Rue de l'Ecole a été réalisée.



Une buse et une tête de sécurité ont été mises en place sur la voie publique, Impasse des Clèdes.



Les agents municipaux ont réalisé une campagne de bouchage de trous sur la voirie entre Barde et Longevialle, la Besse, le Perrier, la Chaise et à la Rivière.



Le chemin Impasse des Prairies, très endommagé à la suite des intempéries du début d'année, a été remblayé.



L'entreprise Fraysse a réalisé le curage de fossés (un peu plus de 3 kilomètres), de la Route d'Audeguil jusqu'à la Route de Larche, en passant par La Chaise et le Perrier- haut.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



Les travaux de réhabilitation des appentis, Place du 14 juillet, se poursuivent.

David Lanternat termine l'installation des toilettes.



Les agents ont effectué la réfection de la sacristie à la chapelle.



Durant l'hiver, la Place du 14 juillet a été totalement nettoyée par les agents.



En réponse à une demande du comité Agenda 21, des poubelles ont été installées à l'intersection de la route du Jarry et de la bretelle d'autoroute, au complexe sportif et Place du 19 mars.



En complément de l'installation existante et à la demande d'administrés, un robinet d'eau a été installé au cimetière de Mansac.

Des rideaux répondant aux normes des Etablissements Recevant du Public (ERP) ont été installés dans la salle polyvalente.

Merci à Didier Labrousse pour les démarches et l'installation.



Le portail d'entrée du cimetière de Mansac a été décapé et repeint par M. Combalbert.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



Le remplacement de quelques ampoules nécessitant une nacelle, la modernisation de la totalité de l'éclairage de l'église de Mansac a été réalisée.

M. Bruneau a installé un éclairage LED, plus **économique**, plus **écologique** et plus **fiable**.

Fleurissement



Square du 19 mars 1962
Mansac



Rond-point route de Larche
La Rivière

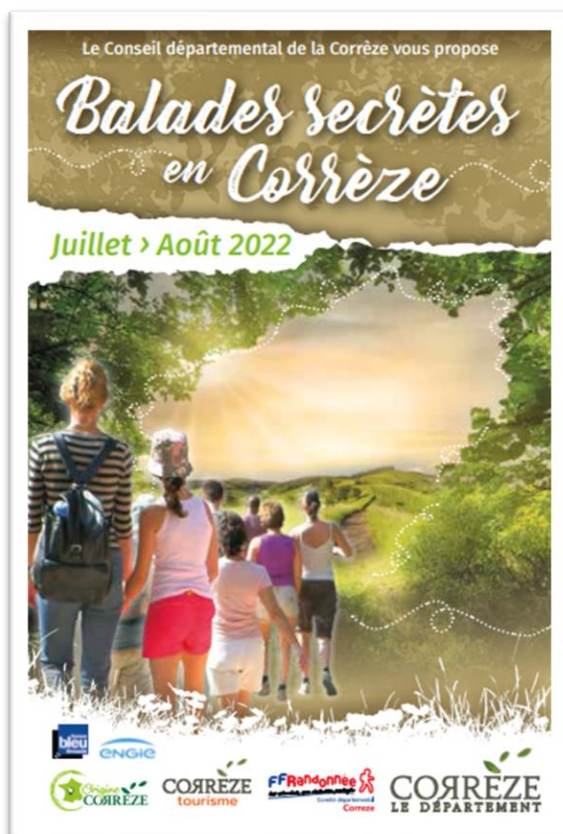


Keran Muneret et Cyril Delage, résidents de la commune, agents contractuels, ont été recrutés en remplacement de congés maladie et annuels.

CALENDRIER DES FESTIVITES

Calendrier prévisionnel

DATE	ANIMATION OU FESTIVITE
Samedi 16 juillet 2022	Méchoui organisé par le Comité des fêtes
Samedi 3 septembre 2022	Repas « entrecôtes » organisé par Mansac Loisirs
Dimanche 9 octobre 2022	Foire d'automne
Samedi 5 novembre 2022	Repas « choucroute » organisé par le Comité des Fêtes
Vendredi 11 novembre 2022	Cérémonies
Vendredi 2 et Samedi 3 décembre 2022	Téléthon
Dimanche 4 décembre 2022	Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes
Samedi 10 décembre 2022	Repas communal des aînés



Samedi 27 août

Mansac

9h00
 Place de la mairie
 8,4 km

Difficulté : **moyenne**

Rodéo western et présentation de chevaux camarguais

Les coteaux verts mansacois

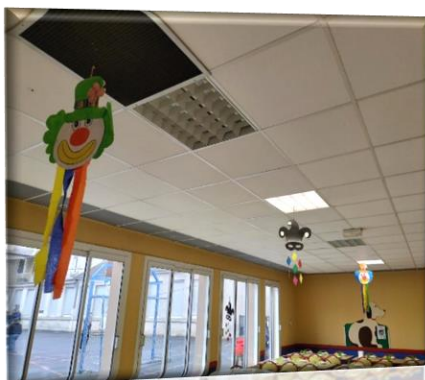
Mansac est une commune chargée d'histoire située dans le bassin de Brive, aux portes de la Dordogne. Le parcours se déroule en pleine nature avec de superbes points de vue. Vous découvrirez son bourg et les hameaux, les petits ruisseaux et les bois qui ont remplacé les vignes d'antan. Peut-être aurez-vous la chance d'apercevoir des animaux sauvages. Le long du parcours nous parlerons palombière, ruches, chevaux, historique du château et première voiture à Mansac.

<https://www.correze.fr/balades-secretes>

ECOLE COMMUNALE



Pendant la période des vacances de Noël, les agents ont mis en place, dans la cour de la maternelle, le jeu apporté par le Père Noël. Cette structure a rencontré beaucoup de succès lors de la rentrée.



Décoration de la **cantine scolaire** pour carnaval, en garderie plus du mercredi.



Un **exercice Evacuation Incendie** s'est déroulé dans les meilleures conditions le lundi 28 février.



La société Desplanches a installé de nouvelles fenêtres dans la salle BCD.



RENTREE 2022

Prévisions des inscriptions : 133 enfants (non compris une dizaine d'enfants du voyage)

Départ de Mme Sandrine Leroy

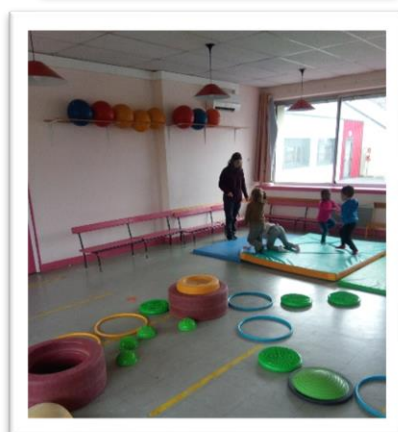
Arrivée de Mme Caroline Courrèges

ACCUEIL DE LOISIRS LES LIONCEAUX

Les vacances d'hiver et de printemps ont été ponctuées de nombreuses sorties et activités.

En février, 28 enfants ont participé à une **sortie luge** au Mont-Dore. Ils ont également profité d'une **journée Kidooland** et laser game au **Complexe**, à Brive.

En avril, une journée **pêche au plan d'eau du Causse**, une **chasse au trésor à la garenne** (près du complexe sportif à La Rivière) et un **parcours accrobranche** au **parc Wizz'titi** ont permis à nos lionceaux de profiter du grand air.



NOUVEAU !!!!!!!

Un séjour sous tentes, au camping du lac de Bournazel à Seilhac, est proposé par l'accueil de loisirs du 18 au 22 juillet 2022. Le groupe est composé de 12 enfants de 12 à 15 ans et de 2 animateurs.

Des activités sont prévues sur place : wakeboard, canoë kayak, aquarando, organisées et encadrées par l'association "Esprit nature/Kayak club Tulliste".

Informations auprès de la directrice de l'accueil de loisirs, rue de l'Ecole à La Rivière ou auprès du secrétariat de la mairie : 05.55.85.21.54.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Abonnement gratuit pour les Mansacois
Abonnement de 5 euros par famille hors commune par an



Horaires d'ouverture

Le mardi	De 16H00 à 17H30
Le mercredi	De 15H30 à 18H00
Le samedi	De 10H00 à 12H00

Contact

Adresse : Salle polyvalente – Rue de l'usine – La Rivière

Téléphone : 05.55.85.23.66

Site Internet : mansac.bibli.fr

E-mail : bibliotheque.mansac@orange.fr

Espace enfants et espace adultes

Services proposés

Environ **7000 documents** (livres, DVD adultes et enfants)

**3 boîtes à livres
sur la commune**



Possibilité d'emprunter gratuitement :

- 3 livres et/ou 3 revues et/ou 3 ouvrages documentaires pour une durée de 3 semaines
- 3 CD pour une durée de 3 semaines
- 1 DVD + 1 DVD enfant pour une durée d'une semaine

Possibilité de consulter la liste des ouvrages sur le site Internet

Possibilité de consulter tous les documents sur place

Connexion Internet gratuite pour des recherches documentaires ou pour consulter le catalogue BDP

Réservations possibles des ouvrages de la BDP, livraison de la navette 2 fois par mois.

Les personnes intéressées peuvent également s'inscrire à la **bibliothèque numérique de la BDP**.

La bibliothèque accueille parfois les enfants de l'école en dehors des jours d'ouverture.

NOUVEAU !!!!!

Les bénévoles proposent également de porter des livres à domicile pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer.

Contactez la bibliothèque :

Tél. : 05.55.85.23.66 Port. : 06.71.27.78.69

Email : bibliotheque.mansac@orange.fr

EHPAD CHARLES GOBERT

La vie sociale à l'EHPAD Charles Gobert et les animations prévues sur la période printemps-été 2022



- Reprise des rencontres intergénérationnelles avec les enfants du personnel à l'occasion de la chasse aux œufs de Pâques en avril.
- Planification d'une sortie courses chaque mois à Terrasson depuis le mois de mai.

- Au printemps, mise en place d'un nouveau partenariat avec l'association Vézère Ardoise du Pays d'art et d'histoire. Le service animation de l'architecture et du patrimoine est intervenu sur 3 ateliers autour de la vie d'autrefois.



- Renouvellement des membres du Conseil de la Vie Sociale, par l'élection le 17 juin des représentants des résidents et des familles.



- Comme une boutique en ville au sein de l'établissement avec l'exposition vente de vêtements de *L'âge d'or* en juin. Une conseillère de la marque Forever était présente pour faire découvrir aux résidents et à leurs proches les bienfaits de l'Aloe Vera avec les gammes hygiène et beauté.



- La journée de convivialité aura lieu le jeudi 7 juillet pour une croisière dans les Antilles avec le show Caraïbes du groupe Fiestas du Monde.



- Grâce à l'implication de bénévoles, 6 rendez-vous sont proposés cet été aux résidents.**

Les familles qui le souhaitent peuvent se joindre aux sorties.

En juin : ● visite de la grotte de Tourtoirac

- voyage en train de Martel à la découverte de la vallée de la Dordogne et de ses admirables panoramas

En juillet : ● participation au loto organisé par l'association Familles rurales de Brignac

- pique-nique et pêche à la truite à la pisciculture d'Aubazine

En août : ● pique-nique et détente au bord de l'eau au lac du Causse

- visite du parc animalier la forêt de singes de Rocamadour



- Instauration de repas tables d'hôtes en extérieur pour favoriser le partage et les échanges dans un cadre différent au sein de l'EHPAD sur juillet-août.

- Une journée festive sera organisée début septembre pour les résidents et le personnel.



L'AGGLO DE BRIVE

Point déploiement FTTH Orange (situation au 01/05/2022)

Le déploiement de la **FTTH Orange** (de l'anglais Fiber To The Home, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile ») se poursuit sur les communes historiques de la CABB.

Commune	Nbre de prises totales *	Nbre de prises bloquées ** au 01/05/2022	Nbre de prises éligibles au 01/05/2022	% de prises éligibles au 01/05/2022
Allasac	2478	13	2058	83,05
Brive-la-Gaillarde	33781	196	29781	88,16
Cosnac	1402	43	1102	78,60
Cublac	999	0	893	89,39
Dampniat	366	1	326	89,07
La Chapelle-aux-Brocs	218	1	181	83,03
Malemort	5090	159	4179	82,10
Mansac	776	2	712	91,75
Noailles	455	50	350	76,92
Sainte-Féréole	1134	21	981	86,51
Saint-Viance	932	0	751	80,58
Turenne	594	43	412	69,36
Ussac	2380	47	1785	75,00
Varetz	1329	1	1051	79,08
TOTAL	51934	577	44562	85,81

* Décompte de l'opérateur Orange au 01/05/2022

** Les prises bloquées sont des prises qui nécessitent une vérification et/ou une intervention complémentaire de l'opérateur pour les rendre éligibles au FTTH. Il peut s'agir de problème de Système d'Information (SI) de l'opérateur ou de problèmes liés à la qualité du travail effectué lors de la construction du réseau.

Bilan Intermédiaire du dispositif de transformation numérique Briv'Accélère

Briv'Accélère est un programme d'aide dédié à la **digitalisation des acteurs économiques** (commerçant, artisan, chef d'entreprise) du territoire de l'Agglo de Brive.

- ✓ 388 dossiers instruits au 05/05/2022
- ✓ 718 100,21 € attribués (dont 491 656,56 €, soit 278 dossiers)
- ✓ 34 communes représentées sur 48

Une entreprise Mansacoise mise en lumière sur le site de L'AGGLO **e-cabb**



<https://www.e-cabb.fr/>

conserves
LAPEYRIE & fils

560 Impasse du Varay

19520 Mansac

05.55.85.22.03

<https://www.conserve-lapeyrie.fr/>



L'AGGLO DE BRIVE

ECONOMIES D'EAU, N'ATTENDEZ PLUS !

**Un kit d'économies d'eau gratuit pour tous les abonnés du service de l'eau de l'Agglo de Brive
à retirer entre le 29 juin et 13 juillet 2022**



Le service de l'eau agit

C'est l'été, le moment de se préoccuper de ses consommations d'eau !

L'Agglo de Brive s'engage avec SUEZ dans une démarche de préservation des ressources en eau du territoire, en se mobilisant, chaque jour, pour réduire les fuites et optimiser les installations d'eau potable, tout au long de son parcours du milieu naturel jusqu'à votre robinet.

L'eau que nous utilisons au quotidien provient :

- à 70% de ressources de surface : La Vézère et la retenue d'eau du barrage de La Couze,
- à 30% de nappes souterraines : des sources et champs captants (L'Adoux, La Blondinerie Nord, Les Mandaroux, etc.) et des forages dans la vallée d'Entrecors.

Et vous pouvez participer

Avec l'équipement de vos robinets et de vos WC* et quelques gestes simples déclinés sur le site internet eau-agglodebrive.toutsurmoneau.fr, vous pouvez vous aussi contribuer à préserver les ressources exceptionnelles du territoire. C'est à la clé **une baisse de près de 20% des consommations globales du foyer et une économie de 40 à 100€ sur votre facture d'eau.**

**Le kit se compose de 3 mousseurs pour robinet, 1 régulateur pour la douche et 1 éco sac WC.*



Venez chercher votre kit d'économies d'eau gratuit !

Rendez-vous muni de votre référence client du service de l'eau (indiqué sur votre 1^{ère} facture SUEZ et votre compte client) à la Mairie de Mansac ou à l'accueil de SUEZ au n°3 rue Roger Roncier à Brive (zone de Beauregard) et au lieu-dit Les Mazories à St-Cyprien.

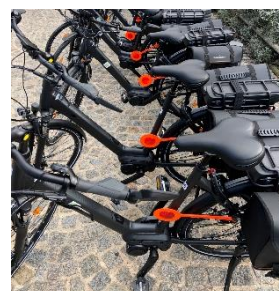
LIBEO VELO

L'Agglo de Brive met en place une location de vélos à assistance électrique à destination des particuliers. Il s'agit de pouvoir tester ce mode de déplacement, pour savoir si le vélo peut convenir aux déplacements du quotidien.

Attention, il ne s'agit pas de vélos en libre-service, accessibles depuis une borne de rue, mais bien d'une location en bonne et due forme pour une durée prédéterminée, la journée, la semaine ou le mois (4 semaines).

Tarifs : 5 euros la journée, 15 euros la semaine et 30 euros le mois. Paiement uniquement par carte bancaire avec dépôt de garantie de 800 euros (non encaissé).

Avec le vélo sont fournis un livret explicatif, un casque, une chasuble, un chargeur de batterie, un antivol complémentaire à celui intégré, une paire de sacoches, une pompe à vélo.



L'agglo étudie le développement de ce service sur l'ensemble de ses communes.

Plus d'infos au 05.55.18.18.57

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil Municipal du 27 janvier 2022

Présents : Mmes DAVID, PORTE, VECCHI, COUSTILLAS, DALODIERE, PESTOURIE, GOUDOUR ; Mrs LIMOUZIN, BOST, BARRAS, LABROUSSE, LAJOUS, MOUNEYRAC

Absents excusés : Mme SEREZAT, M. CHEVALIER

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16.12.2021

Les délibérations suivantes ont été approuvées à l'unanimité :

Aménagement de places et espaces publics hors

PAB : la commune a décidé de mettre en place un aménagement d'espaces publics sur la route départementale RD 39 en traverse au bourg de La Rivière de Mansac et Place du 8 mai 1945 attenante. La remise en état de cet axe central où sont implantés de nombreux commerces et où un flux important de véhicules en provenance des communes voisines en direction de Brive contribuerait au rayonnement du village. Cet aménagement permettra de maintenir l'attractivité d'un village de près de 1458 habitants qui dispose d'un grand nombre de commerces dont certains nouvellement créés, de professionnels de santé. Il s'agit aussi d'améliorer les entrées de bourg, la sécurité et l'accessibilité, et de veiller à la perméabilité des sols dans les choix d'aménagement. Des travaux sur les réseaux seront réalisés : pluvial, par l'Agglo Eau et assainissement. La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Dejante.

Les travaux concernés dans un premier temps vont de la voie ferrée à La Poste. Ils sont estimés

à 166 354.54€. Des aides sont demandées : à l'Etat dans le cadre de la DETR au taux de 40% avec un plafond de 60 000€, à l'Agence de l'Eau pour un montant de 22 087.90€, au Conseil Départemental pour la somme obtenue dans la contractualisation de 30 000€ pour les RDT, des amendes de polices pour un montant de 11 500€.

Travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics et des espaces publics et voirie : dans le cadre de l'opération d'aménagement de La Rue Principale, un volet accessibilité est mis en œuvre pour un montant estimatif de 150 278.88€. A ce titre, des aides sont demandées : l'Etat au taux de 40% avec un plafond de 80 000€ (60 111.55€), le Conseil Départemental pour 50 000€ obtenus dans la contractualisation.

Commission intercommunale accessibilité : suite au renouvellement des mandats locaux, la composition de la commission intercommunale d'accessibilité est à redéfinir. Il est proposé Isabelle David (titulaire) et Jean-Pierre Bost (suppléant) pour siéger à cette commission intercommunale.

Statuts SIAV : est approuvée la modification des statuts du SIAV suite à l'adhésion de Chasteaux et Charrier-Ferrière (sauvegarde du patrimoine vernaculaire public en lien avec le milieu aquatique) et Charrier-Ferrière (entretien et aménagement des sentiers non déclarés d'intérêt communautaire visant à la mise en valeur de la Vézère et de sa vallée).

Participation école de Brive : la participation de 571.71€ demandée par la ville de Brive pour la fréquentation d'un enfant de la commune dans une Classe ULIS en CM1 est validée.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil Municipal du 27 janvier 2022 (suite)

Débat sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire (PSC) : la loi de transformation de la fonction publique dans ses textes du 06.08.2019 et son ordonnance du 18.02.2021 prévoit une participation financière obligatoire des employeurs publics à la PSC des agents au 01.01.2022. Cette participation est facultative dans la fonction publique territoriale (FPT). Seul un débat doit être organisé avant le 18.02.2022. Elle sera obligatoire en 2025-2026. Les bénéficiaires sont les fonctionnaires stagiaires ou titulaires, les contractuels de droit public (contrats aidés et apprentis). Le Conseil Municipal a débattu sur les Garanties en matière de Protection Sociale Complémentaire des agents dans la FPT.

Création d'une aire de jeux : cet équipement est attendu par les jeunes parents, espace de jeux et de socialisation pour les enfants mais aussi de rencontre et d'échanges pour les parents. Le projet a été étudié quant à son périmètre, son lieu, ses jeux et accessoires. Des aides sont demandées à l'Europe (Leader) au taux de 80% soit 27 500€ (55 %). Une aide de 25% soit 12 500€ est obtenue auprès du Conseil Départemental (contractualisation 2022).

Conseil Municipal du 14 avril 2022

Présents : Mmes DAVID, PORTE, DALODIERE, PESTOURIE, GOUDOUR, SEREZAT ; Mrs LIMOUZIN, BOST, BARRAS, LABROUSSE, CHEVALIER, MOUNEYRAC

Absentes excusées : Mmes VECCHI, COUSTILLAS (pouvoir R. Porte) **Absent :** M. LAJOUS

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27.01.2022

Les délibérations suivantes ont été approuvées à l'unanimité :

Vote du compte administratif 2021 : il présente un excédent de fonctionnement de 142 766.87€. Les dépenses d'investissements s'élèvent à 365 605.79€. L'affectation du résultat de l'exercice 2021 de 368 999.56€ est affecté pour 131 215.30€ en couverture du besoin de financement de la section investissement et pour 237 784.26€ au fonctionnement du budget primitif 2022. **Le compte de gestion** en concordance avec le compte administratif est validé.

Vote des taux des taxes locales : pas d'augmentation des taux. Foncier bâti 38.67% dont partie départementale de 17.32%. Foncier non bâti 82.35%.

Budget primitif 2022 : il s'établit à 1 231 820.26€ en fonctionnement et à 740 798.59€ en investissement : aménagement d'espaces publics rue principale, voiries communales (La Borderie, Le Chaliroux, Le Jarry, Les Hortensias), études Maison de Santé Pluriprofessionnelle, enfouissement réseaux rue des écoles, extension éclairage public abribus route de Larche, travaux peinture et fenêtres école, achat vidéoprojecteur école, création aire de jeux, travaux vestiaires sportifs, sono mairie, défibrillateur salle polyvalente et mairie, extension cimetière Mansac, signalétique, illuminations Noël, reliures état civil... Le BP 2022 anticipe les surcoûts énergie, alimentation, salaires, la dépense nouvelle de paiement des ordures ménagères associée aux bâtiments communaux. Il prévoit une subvention à l'association « Pompiers de l'Urgence Internationale » pour l'aide au transport des marchandises et biens collectés au profit de l'Ukraine. En investissement, les demandes d'aides DETR sont en attente d'instruction par l'Etat, le FST Agglo 2022 est à

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil Municipal du 14 avril 2022 (suite)

déposer avant le 6 mai sur le dossier permettant l'aide maximale. Les subventions aux associations représentent 14300€ : Resto du cœur Terrasson 50€ ; Comité des fêtes 1720€ ; Tennis club 385€ ; Mansac Avenir 230€ ; USR 800€ ; Amicale de chasse 230€ ; Amicale laïque 550€ ; ANACR 95€ ; La belle Epoque 230€ ; Mansac Loisirs 230€ ; Instance de gérontologie 1471€ ; FNACA 305€ ; Coopérative scolaire 509€ (dont 400€ marionnettes) ; association BCP 230€ ; CPR 230€ ; Association des Paralysés 50€ ; Gym volontaire 230€ ; Prévention routière 25€ ; Ligue contre le cancer 75€ ; La graine et l'idée 230€ ; Les amis de la BDP 100€ ; Ecole de musique du canton de Larche 400€ ; Au fil des pages 700€ ; SCR 2300€ ; Resto du cœur Saint-Pantaléon 50€ ; Bon pied bon œil 230€ ; Don du sang 50€ ; La pétanque riveraine 230€ ; Banque alimentaire 40€ ; La mission locale 1250.35€ ; Western attitude 230€ ; Les chemins de Mansac 430€ (dont une aide exceptionnelle au démarrage de 200€) ; Pompiers de l'Urgence Internationale 400€.

Etudes Maison de Sante Pluriprofessionnelle : Mme La Présidente rapporte au Conseil Municipal un entretien avec le Dr Baudvin en 2020 relatif à la désertification médicale, les évolutions futures quant aux attentes des jeunes médecins ainsi que des nouvelles organisations de travail collaboratif qui se mettent en place.

Fin 2021, une réunion s'est tenue en mairie avec les professionnels de santé (2 médecins, 6 infirmières(rs), une sophrologue, la pharmacie) souhaitant s'engager dans une procédure de MSP en présence des organismes suivants : l'ARS, la Mutualité française, la CPAM, l'Agglo de Brive. Le jeudi 7 avril 2022, les professionnels de santé ont présenté leur projet. La future MSP sera composée des professionnels de santé suivants :

2 médecins, 6 infirmiers (res), une pharmacie, une sophrologue, une nutritionniste. Les besoins des professionnels en termes d'espaces ont été définis et fournis à la commune qui peut dès lors mener les études nécessaires pour le bâti. Des aides financières pourront être demandées à l'Europe, la Région Nouvelle-Aquitaine, Le Département de la Corrèze, l'Etat, L'agglo de Brive.

Il est proposé de confier l'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'Agence Départementale Corrèze Ingénierie, pour les études préalables au projet architectural. Cette dépense est inscrite au BP 2022 – Opération n°317- Etudes MSP- Montant 25 000€.

Voirie communale La Borderie : chaque année la commune remet en état certaines voies communales. Celle de La Borderie est dégradée en différents points et nécessite une réfection : re-profilage en grave émulsion, revêtement bicouche. L'estimation des travaux s'élève à 29 925€ HT soit 35 910€ TTC. La dépense est prévue au BP 2022- Opération N° 297 – Montant 35 910€. Il est proposé de lancer la consultation des entreprises. Le dossier de consultation sera disponible en Mairie et par voie dématérialisée. La date limite de remise des offres est fixée au lundi 30 mai 2022 à 17h00 en Mairie. Les travaux sont à prévoir sur la période de début juillet au 30 septembre 2022 dernier délai sous peine de pénalités de 20€ par jour de retard. La Publicité sera effectuée par inscription sur le site des Maires. Les critères de sélection seront le prix 80%, la valeur technique 10% et l'aspect environnemental 10%. Le Département de la Corrèze sera sollicité dans le cadre de sa participation voirie de 25% plafonnée à 10 000€.

Voirie communale Le Jarry : La voie communale Le Jarry est dégradée en différents points et nécessite une réfection. L'estimation des travaux

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil Municipal du 14 avril 2022 (suite)

s'élève à 11 865€ HT soit 14 238€ TTC. La dépense est prévue au BP 2022- Opération N° 299 – Montant 14 238€. Il est proposé de lancer la consultation des entreprises. Le dossier de consultation sera disponible en Mairie et par voie dématérialisée. La date limite de remise des offres est fixée au lundi 30 mai 2022 à 17h00 en Mairie. Les travaux sont à prévoir sur la période de début juillet au 30 septembre 2022 dernier délai sous peine de pénalités de 20€ par jour de retard. La Publicité sera effectuée par inscription sur le site des Maires. Les critères de sélection seront le prix 80%, la valeur technique 10%, l'aspect environnemental 10%. L'aide du Département sera sollicitée.

Voirie communale Le Chaliroux : la voie communale Le Chaliroux est dégradée en différents points et nécessite une réfection. L'estimation des travaux s'élève à 4 224€ HT soit 5 068.80€ TTC. La dépense est prévue au BP 2022- Opération N° 298 – Montant 5 068.80€. Il est proposé de consulter plusieurs entreprises : Lagarde et Laronze, Freyssinet Lalligand BTP, Pignot, Siorat. Le dossier de consultation sera disponible en Mairie et par voie dématérialisée. Une visite sur site sera à programmer avec l'adjoint en charge des voiries. La date limite de remise des offres est fixée au lundi 30 mai 2022 à 17h00 en Mairie. Les travaux sont à prévoir sur la période de début juillet au 30 septembre 2022 dernier délai sous peine de pénalités de 20€ par jour de retard. Le critère de sélection sera le prix. Le Département sera sollicité pour le reliquat de son aide voirie.

Voirie communale Rue des Hortensias : la voie communale nommée Rue des Hortensias a été remise en état en 2020-2021 sur une première tranche en partant de la Rue du centre. Il était prévu de poursuivre ces travaux d'aménagement et de sécurisation après l'acquisition des voiries

sur « Les cités ouvrières ». La procédure arrive à son terme, et la commune attend le retour du service du cadastre. Dans l'attente, une réfection simple de voirie est prévue. L'estimation des travaux s'élève à 6 337.50€ HT soit 7 605.00€ TTC. La dépense est prévue au BP 2022- Opération N° 300 – Montant 7 605.00€. Il est proposé de consulter 4 entreprises : Lagarde et Laronze, Freyssinet Lalligand BTP, Pignot, Siorat. Le dossier de consultation sera disponible en Mairie et par voie dématérialisée. Une visite sur site sera à programmer avec l'adjoint en charge des voiries. La date limite de remise des offres est fixée au lundi 30 mai 2022 à 17h00 en Mairie. Les travaux sont à prévoir sur la période de début juillet au 30 septembre 2022 dernier délai sous peine de pénalités de 20€ par jour de retard. Le critère de sélection sera le prix. Le Département de la Corrèze sera sollicité pour le reliquat d'aide voirie.

Enfouissement Rue Traversière et Rue de l'Ecole : vu la délibération en date du 04.06.2021 relative au projet d'enfouissement Rue Traversière et Rue de l'Ecole à La Rivière de Mansac, il est prévu de renforcer le réseau éclairage public sur le début de la Rue Traversière et la Rue de l'Ecole. Un enfouissement des réseaux EP et FP est à réaliser sur la rue traversière jusqu'au portail à l'école. La FDEE est maître d'ouvrage sur cette opération.

La dépense est prévue au BP 2022- Opération n° 315 Montant 7521.00€. La partie FT est prévue en fonctionnement au BP 2022 : 7 738.49€ TTC. La FDEE prend en charge ces travaux à hauteur de 50%. Il est proposé de valider l'opération de renforcement et d'enfouissement du réseau EP et FT sur ces voies communales pour un montant de 7 521€ et d'en confier la maîtrise d'ouvrage à la FDEE.

Extension éclairage public Route de Larche : l'arrêt des bus pour les transports scolaires

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil Municipal du 14 avril 2022 (suite)

(lycées, collège, école de La Rivière) pour le secteur La Rivière Est se situe à l'abribus présent à l'extrémité de la route de Larche. Les enfants résidant au Perrier bas qui descendent à pied se trouvent dans une zone obscure au carrefour de la route du Perrier et de la route de Larche. Une estimation des travaux a été demandée à la FDEE pour rajouter un point lumineux afin de sécuriser les piétons notamment les écoliers et élèves à cet endroit où un flux important de voitures est constaté. La pose de 2 candélabres est proposée par la FDEE pour un montant de 10 403.55€ HT soit 12 484.25€ TTC. La participation communale représente 50% du HT soit 5 201.77€. Cette dépense est prévue au BP 2022- Opération n°296 Montant 5 201.77€. Il est proposé de valider l'offre de la FDEE pour l'extension du réseau EP route de Larche pour un montant de 5201.77€ à la charge de la commune de Mansac.

Travaux école : chaque année des travaux sont réalisés à l'école pour maintenir un environnement de travail satisfaisant pour les élèves, les enseignantes, le personnel communal dédié. Il est proposé pour 2022 : des peintures (du bureau dit « de la psychologue scolaire », de l'entrée de la classe maternelle de Grande Section, des sanitaires du restaurant scolaire), de changer les fenêtres restantes dans le bâtiment maternelles grande section côté salle BCD, d'installer les moustiquaires (contrôle sanitaire 2022 des cuisines). Cette dépense est prévue au BP 2022- Opération n° 301 - Montant 8 517.13€ TTC. Des devis ont été demandés respectivement aux entreprises : Combalbert, Desplanches. Il est proposé de confier les travaux de peinture à Mr Combalbert Thierry, auto-entrepreneur pour un montant de 2 378.27€, le remplacement des fenêtres à l'entreprise Desplanches pour un montant de

5115.71€ HT soit 6138.86€ TTC. Une aide du Conseil Départemental est obtenue dans le cadre de la contractualisation d'un montant de 1827€.

Acquisition d'un vidéo- projecteur école : toutes les classes élémentaires sont équipées de TBI avec un matériel de vidéo-projection associé ainsi que la classe de maternelle grande section. Suite au dysfonctionnement d'un vidéo-projecteur, l'un des premiers installés en classe élémentaire, il faut envisager son remplacement. La dépense est prévue au BP 2022- Opération n° 303 – Montant 2 477.87€. Un devis a été demandé à la société AEL – Montant 2064.89 € HT soit 2 477.87€ TTC. Il est proposé de faire remplacer cet équipement par un neuf à acquérir auprès de la société AEL pour un montant de 2 064.89€ HT soit 2 477.87€ TTC pour une installation rapide.

Travaux vestiaires sportifs : certains travaux sont à prévoir sur les vestiaires sportifs et ont été demandés par les Présidents de club. La dépense est prévue au BP2022- Opération n° 307 – Montant 8 873.61€. Il est proposé de faire réaliser les travaux de remise en état des vestiaires foot et rugby par l'entreprise Ramisse pour un montant de 6 320€ HT soit 7 584€ TTC (chauffe-eau rugby, robinet de puisage extérieur et robinet douche vestiaire arbitre au foot) et de faire effectuer le raccordement électrique du graphique pétanque par l'entreprise Bruneau pour un montant 1074.67€ HT soit 1289.61€ TTC. Une aide est obtenue auprès du Conseil Départemental dans le cadre de la contractualisation pour un montant de 2218€.

Achat de 2 défibrillateurs : la commune dispose à ce jour de 2 défibrillateurs, un installé à la Pharmacie à La Rivière de Mansac, le 2^{ème} positionné en 2021 au Mille-Club, à proximité des stades, lieu de regroupement régulier et important de personnes. Le décret du 19 décembre 2018 relatif aux Défibrillateurs

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil Municipal du 14 avril 2022 (suite)

Automatisés Externes (DAE) rend obligatoire l'installation de DAE pour certaines catégories d'établissement recevant du public (ERP). Cette obligation est en vigueur depuis le 01.01.2020 pour les ERP 1 (+1500 personnes), ERP 2 (701 à 1500) et 3 (301 à 700), le 01.01.2021 pour les ERP 4 (moins de 300), le 01.01.2022 pour les ERP 5 dont les salles sportives polyvalentes. Il est possible de mutualiser des DAE si placés à moins de 5 minutes. Pour répondre aux exigences légales, il est proposé d'acquérir 2 défibrillateurs à installer l'un à la salle polyvalente à La Rivière de Mansac et le 2^{ème} à la Mairie au bourg de Mansac. Cette dépense est prévue au Budget primitif 2022 – Opérations n° 310 et 314 – Montant 4 000€. Des devis ont été demandés à la société MEFRAN qui a fourni les précédents défibrillateurs et à M. BRUNEAU Stéphane, électricien, pour le raccordement électrique. Il est proposé de retenir l'offre de la société MEFRAN pour un montant de 2780€ HT soit 3 336€ TTC pour l'achat de 2 DAE et celle de M. BRUNEAU, électricien, pour le raccordement électrique de ces 2 DAE pour un montant de 504€ HT soit 604.80€ TTC.

Achat d'une sono : celle utilisée lors des cérémonies commémoratives et de quelques manifestations communales en extérieur donne des signes de vétusté et il paraît plus prudent d'acquérir une nouvelle sono. Le modèle acquis sera adapté aux nouvelles technologies (clés USB notamment). La dépense est prévue au BP 2022- Opération n° 309- Montant 750€. Il est proposé d'acquérir une nouvelle sono auprès de la société KCE au prix de 625€ HT soit 750€ TTC.

Reliures : les Archives Départementales demandent la reliure de plusieurs registres d'Etat civil (6 registres de 1993 à 2002 et de 2003 à 2012). Des devis ont été demandés à 2

entreprises : Atelier du patrimoine 979.40€ HT soit 1039.56€ TTC et Reliure du Limousin 756.00€ HT soit 797.58€ TTC. La dépense est prévue au BP 2022 – Opération n°308 - Montant 1000€. Il est proposé de confier la reliure des actes d'état civil à l'entreprise « La reliure du Limousin » pour un montant de 756€ HT soit 797.58€ TTC.

Participation fiscalisée aux dépenses de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie (FDEE) : le syndicat a informé les services de l'Etat du montant des contributions fiscalisées à mettre en recouvrement en 2022. La part communale s'élève à 5 470.25€ au bénéfice de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze. La participation fiscalisée est le mode de recouvrement retenu les années précédentes par la commune de Mansac. Il est proposé d'accepter la mise en recouvrement par les services fiscaux auprès des administrés de la somme de 5 470.25 € au bénéfice de la FDEE.

Conseil de développement Agglo : le conseil de développement a pour objet de favoriser le dialogue et la concertation entre la collectivité, les habitant(e)s et les acteurs du territoire du bassin de Brive. Il remplit une mission consultative auprès du Conseil communautaire. Il est composé de 3 collèges : des habitant(e)s, des représentants de commune, des acteurs locaux. Par délibération en date du 08 février 2022, il est demandé à la commune de Mansac de désigner son représentant. Le représentant au conseil de développement de la commune de Mansac est : Mr Didier MOURoux, 1271 Route de La Besse, 19520 Mansac.

Charges locatives : le locataire de l'appartement communal situé au 1^{er} étage au-dessus de la Mairie, demande de passer le montant de ses charges locatives de 150€ à 200€ mensuels. L'objectif est d'éviter des régularisations

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil Municipal du 14 avril 2022 (suite)

annuelles de charges trop importantes.

Suppression régie bibliothèque : à la demande du Trésorier Payeur, il est nécessaire de supprimer la régie bibliothèque utilisée pour la collecte des cotisations des adhérents à la bibliothèque municipale de Mansac.

Tarif encart publicitaire bulletin municipal : plusieurs pages du bulletin municipal sont consacrées à la publicité d'entreprises. Pour remettre à jour les encarts publicitaires et revoir la mise en page, il serait souhaitable que tous les encarts publicitaires soient de même dimension. Il est proposé un tarif unique aux annonceurs de 35€ pour 2 passages annuels en couleur au format 8.5 x 5 cm.

Travaux peinture appartement communal : 2 pièces sont à finaliser sur l'appartement situé au-dessus de l'école élémentaire à La Rivière de Mansac. Les travaux ayant été étalés dans le temps, l'auto-entrepreneur demande à la commune d'actualiser les montants demandés. La dépense est prévue au BP 2022 - Opération n°302 – Montant 2409€. Il est proposé d'accepter la demande d'actualisation du montant des travaux pour 2 pièces de cet appartement communal et de confier ces travaux à Mr Thierry Combalbert, auto-entrepreneur pour la somme de 2409€.

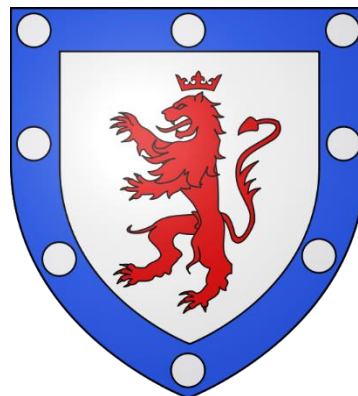
Provisions pour créances douteuses : à la demande du trésorier payeur, une reprise de 218€ doit être effectuée.

IHTS : il est proposé d'attribuer une indemnité horaire pour travaux supplémentaires à l'occasion des élections présidentielles de mai 2022 et législatives à suivre en juin 2022 au personnel administratif mobilisé pour le dépouillement mais aussi pour l'inscription des procurations. Celles-ci peuvent être réalisées la veille du scrutin et un pointage est à faire le

dimanche matin, jour du scrutin. Le taux horaire de 25.23€ est validé pour la secrétaire de mairie. L'adjointe administrative fait le choix de la récupération d'heures.

Réfection plomberie salle polyvalente : sont confiés à l'entreprise Ramisse, le remplacement d'une canalisation en fonte passant en plafond avec suppression de la partie non utilisée 2 352.99€ HT soit 2 823.59€ TTC ainsi que le remplacement du robinet de plonge de l'arrière-cuisine avec modification de la tuyauterie de raccordement 468.18€ HT soit 561.81€ TTC.

Action sociale : une demande d'aide émanant des services sociaux au profit d'une personne en grande difficulté a été déposée auprès de la commune. Il est proposé d'accepter la demande de soutien de 150€.



COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET BUDGET PRIMITIF 2022

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021					
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
DEPENSES					
Charges à caractère général	275 571.43	32.60	Dépenses d'équipement	365 605.79	71.98
Charges de personnel	446 867.00	52.87	Remboursement emprunt	128 184.56	25.24
Atténuation de produits	3 766.00	0.45	Opérations d'ordre	14 165.07	2.79
Autres charges de gestion courante	91 556.52	10.83			
Charges financières	10 735.80	1.27			
Opérations d'ordre	16 685.07	1.97			
TOTAL	845 181.82	100%		507 955.19	100%
RECETTES					
Atténuation de charges	965.26	0.10	Subventions	101 805.40	22.20
Produits des services	81 007.15	8.20	Emprunt	90 000.00	19.63
Impôts et taxes	616 733.63	62.43	FCTVA	27 561.18	6.01
Dotations, subventions	234 919.80	23.78	Taxe d'aménagement	20 119.48	4.48
Autres produits de gestion courante	38 196.78	3.87	Excédents de fonctionnement capitalisés	201 848.00	44.02
Produits exceptionnels	3 041.00	0.31	Opération d'ordre	17 165.07	3.74
Opérations d'ordre	13 085.07	1.33			
TOTAL	987 948.69	100%		458 499.13	100%

Investissements 2021 : adressage, plaques de rues et de maison, études aménagement Rue Principale, voiries rue des cités, voirie impasse des Clèdes, voirie Le Bouscatel, voirie Chamillac haut, aménagement voirie bourg de Mansac, réfection vieux four, chaudière mairie, chaudière école, rénovation école, toiture maison communale, menuiseries école, mobilier salle de classe, apprentis communaux, études pont La Rue, défibrillateur Mille-club, enfouissement place 19 mars, climatisation secrétariat mairie, tracteur tondeuse giro, poteau incendie Suquat, 2 cavurnes, portables école, ordinateur mairie, signalétique, extincteurs, local chasse, local pétanque, battant de cloche.

Restes à Réaliser RAR 2020 : mur presbytère Mansac, apprentis communaux place 14 juillet.

COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement 2021	845 181.82	987 948.69	142 766.87
Report Fonctionnement N-1		226 232.69	
TOTAL FONCTIONNEMENT	845 181.82	1 214 181.38	368 999.50
Investissement 2021	508 632.24	458 499.13	
Report Investissement N-1	44 797.35		
RAR Investissement	49 346.04	12 384.38	
TOTAL INVESTISSEMENT	602 775.63	470 883.51	
TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	1 447 957.45	1 685 064.89	

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2021

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement RAR	131 215.30
Reste sur Excédent de fonctionnement	237 784.26
A reporter au BP 2022	
TOTAL	368 999.56

Investissements prévisionnels 2022 :

Etudes : Maison de Santé Pluriprofessionnelle, pont La Rue, aménagements Rue Principale.

Voies et réseaux : La Borderie, Le Chaliroux, Le Jarry, Les hortensias, enfouissement Rue école/Traversière, aménagement espace public Rue Principale et accessibilité, éclairage public route de Larche, voiries diverses.

Bâtiments : Travaux peinture et fenêtre école, moustiquaires cantine, travaux plomberie salle polyvalente, travaux vestiaires sportifs, reliure registres Etat civil, achat sono.

Divers : Aire de jeux, extension cimetière Mansac, 2 défibrillateurs, vidéoprojecteur école, signalétique, extincteurs, illuminations Noël.

LE BUDGET PRIMITIF 2022	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Crédits de fonctionnement votés	1 231 820.26	994 036.00
Résultat reporté		237 784.26
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	1 231 820.26	1 231 820.26
INVESTISSEMENT		
Crédits d'investissement votés	597 198.91	728 414.21
RAR	49 346.04	12 384.38
Solde d'exécution reporté	94 253.64	
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	740 798.59	740 798.59
TOTAL BUDGET	1 972 618.85	1 972 618.85
<i>DONT EMPRUNT PREVISIONNEL D'EQUILIBRE DE</i>		<i>135 762.93</i>

COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Conseil Municipal des Enfants du 14 mars 2022 de 12H30 à 13H30

Présents :

CM2 : Dyssirina DOS SANTOS CARVALHO, Julie MOREL LANNE, Paul MOUNEYRAC, Maxime FABRE

CM1 : Marie-Lise ALFAURT, Johan CAMBONIE, Sarah CHEVALIER, Naël PIGNOT

CE2 : Kamilia MESKI, Leena PEYDECASTAING, Léo ZOLLET

Mairie : Mme Régine PORTE (adjointe au maire)

Absente excusée : Sophie COUSTILLAS (conseillère municipale)

ORDRE DU JOUR

Collecte de jouets :

Une collecte se déroulera début octobre. Les jouets seront offerts à une association.

Ramassage des déchets :

Les membres du CME aimeraient participer à une matinée « ramassage de déchets » en petits groupes dans la Rivière de Mansac, en compagnie de leurs maîtresses.

Les enfants doivent se rapprocher de leurs maîtresses. Ils peuvent également se joindre au comité Agenda 21 lors de la collecte annuelle organisée sur la commune.

Questions diverses :

- **Incivilité** au niveau de l'abribus à la chapelle (papiers, bouteilles...).
La mairie sera informée immédiatement après le constat de l'incivilité.
- **Projet aire de jeux** : L'emplacement et le plan d'aménagement de l'aire sont expliqués aux enfants. Ils sont informés que les consultations pour la réalisation vont être lancées. Ils sont très contents et demandent si par la suite la création d'un city stade peut être envisagée.
La demande sera transmise à madame le Maire.
- **Repas et cuisine** : Les menus correspondent aux attentes des enfants. Ils demandent s'il serait possible de réaliser des repas à thème.
La demande sera transmise à Stéphanie.
- **Décoration de Noël** : Une élue au CME avait demandé s'il était possible de mettre des décorations de Noël à l'école, dans les classes... Certains enfants ne semblaient pas favorables. Le CME a par conséquent procédé à un vote (11 pour, 2 contre).
Concernant les classes, la demande doit être faite aux maîtresses. Pour l'extérieur, une étude sera réalisée.
- **Géographie de la commune** : Certains enfants ne connaissent pas « le haut de la commune ».
Il leur a été proposé une photocopie de la carte de la commune afin d'en étudier la forme, la superficie et de relever le nombre d'habitants.

L'adjointe clôt la réunion en félicitant les jeunes élus pour leur implication et leur envie de partager.

La prochaine réunion du CME se tiendra à la Mairie au bourg de Mansac.

COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Conseil Municipal des Enfants du 11 juin 2022 de 10H15 à 11H15



Présents :

CM2 : Dyssirina DOS SANTOS CARVALHO, Paul MOUNEYRAC, Maxime FABRE, Alya CHAUMEIL

CM1 : Marie-Lise ALFAURT, Johan CAMBONIE, Sarah CHEVALIER

CE2 : Leena PEYDECASTAING, Manon FABRE

Mairie : Mme Régine PORTE (adjointe au maire) et Mme Sophie COUSTILLAS (conseillère municipale)

Excusés : Kamilia MESKI, Léo ZOLLET, Naël PIGNOT, Julie MOREL LANNE

ACCUEIL DES ELUS A LA MAIRIE

La réunion s'est tenue dans la **salle d'honneur** à la Mairie de Mansac. Une explication a été donnée quant à son utilisation et à son rôle.

Une carte de la commune présentant sa superficie (18,4 km²) et le nombre d'habitants (1472) a été distribuée.

Isabelle DAVID, Maire de la commune, a remis des médailles aux nouveaux élus.



REPONSES AUX QUESTIONS POSEES LORS DE LA PRECEDENTE REUNION

- **M. Limouzin** fait vérifier les abords de la chapelle le plus souvent possible.
- **Aire de jeux** : les appels d'offres seront bientôt lancés. Nous espérons voir le projet se réaliser avant la fin de l'année.
- **Cantine scolaire** : Stéphanie programmera des repas à thèmes à la rentrée.
- **Décoration de Noël** : la Mairie accepte de disposer des guirlandes solaires dans les arbres de l'école et sur la clôture de la Rue Principale. Le centre de loisirs proposera des ateliers pour créer des suspensions extérieures.
- **Collecte des jouets** : mise en place début octobre.

OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DES ENFANTS DU CME

- **Local gym** (entre le modulaire et le préau) : faire le tri de tous les objets car beaucoup sont cassés. Faire l'inventaire et prévoir leur remplacement.
- **Papier toilette** en grande quantité au sol ou dans les toilettes, eau projetée
- **Souhait qu'il y ait plus de verdure** dans la cour de la maternelle.
- **Intérêt pour un parcours santé** à la garenne plutôt qu'un city-stade (en réflexion en Mairie).
- **Filet de protection** pour empêcher les ballons d'aller chez les voisins (classe MS/GS), **filet de foot** encore percés (rappel : les enfants ne doivent pas y grimper), **les casiers bureaux** sont trop petits.
- **Une visite du Conseil Départemental** à Tulle est envisagée (voir avec le conseiller départemental).
- **Participation des deux enfants élus** à la prochaine réunion de la commission « Décoration de Noël ».
- **Mise en place d'un compost** à l'école.
- **Intervention des gendarmes à l'école**, sur les dangers du harcèlement, permis piétons et vélo.



Merci aux élus du CME pour leur implication et leur enthousiasme.

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Arnaud grafteaux
Atelier de lutherie
Siret: 910 930 585 00013

0640200849
arnaud.grafteaux@gmail.com

Graft/art
1636 route du Perrier 19520 mansac ★



conserves
LAPEYRIE fils
www.conserve-laheyrie.fr

nouvelle boutique
en ligne
Click & Collect

560 Impasse du Varay 19520 Mansac - 05.55.85.22.03



FRUITS ET LEGUMES
Frédéric COUSTILLAS
Impasse du Javel / La Rivière
19520 MANSAC

06.82.29.89.86



Café-TABAC L'ESPÉRANCE
17 RUE PRINCIPALE
19520 MANSAC

FDJ **PMU**

05.55.22.48.66

Loto, jeux à gratter, Amigo, PMU, timbres amendes et timbres-poste, photocopies, fax, cartes téléphoniques, vapotage, cartes grises, paiement de proximité, retrait d'argent toute banque

Du mardi au samedi : 7H00/20H00
Le dimanche : 8H00/19H00

AMIGO



06 71 93 82 31

MANSAC MOTO
Maintenance et réparation

Place du 8 mai 1945
19520 LA RIVIERE DE MANSAC

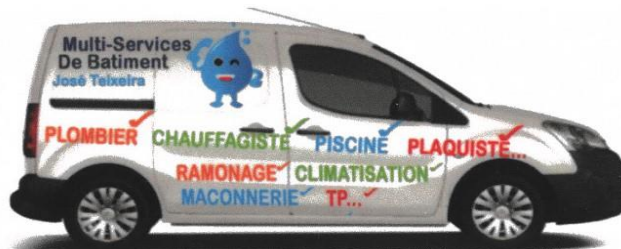
mansac.moto@gmail.com



Multi-Services
De Batiment
José Teixeira

PLOMBIER **CHAUFFAGISTE** **PISCINE** **PLAQUISTE...**
RAMONAGE **CLIMATISATION** **MACONNERIE** **TP...**

tél. 06 46 40 09 86
jose.teixeira19310@gmail.com
N° Siret 822 250 452 00015



Caractère
Le Jardin sur-mesure

Bruno CAROLA
Artisan Paysagiste - Mansac

06 08 51 42 42
contact@lesjardinsdecarafterre.fr



Rosalie et Antonin
La douceur cousue-main

Lorette CALOCH
La Chaise
19 520 MANSAC
rosalie.antonin@yahoo.com
06 08 97 74 90

Créations couture
pour les petits et la maison



NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

PIZZ'AMIS
PIZZAS ARTISANALES
LA RIVIERE DE MANSAC
 Tous les mercredis
 de 17H00 à 22H00
 Place du 19 Mars

A EMPORTER
06.50.73.66.97


Elsa CAROLA
 Accompagnement
 thérapeutique
 et Bien-être
SOPHROLOGIE - EFT - AROMATHERAPIE
Sur rendez-vous
06.84.79.99.58
 PLACE DU 19 MARS 1962 - LA RIVIERE-DE-MANSAC
 31 RUE DE LA FONTAINE BLEUE - BRIVE-LA-GAILLARDE

POMPES FUNÈBRES SOULIER

Une famille au service des familles depuis 1932
 Agence Brive Centre
 Funérarium
 32 bis av. Emile Zola
 Agence Brive Ouest
 Centre funéraire
 Rue Louis Taurisson
 19100 BRIVE
 Agence de Malemort
 Espace funéraire
 Rue Eugène Freyssinet
 19360 MALEMORT
Tél. 05 55 24 23 14
 Fax 05 55 24 53 44
 www.pfsoulier.fr




Panier Sympa

Supérette
La Rivière de Mansac
 36 rue Principale
 19520 Mansac
05 55 22 52 74
 Olivier WAGNERON
 et Aurélie NOEL
Stiers 792 810 053 R.C.S BRIVE

PIZZERIA

LE PAZAYAC
 1039 route de Brive
 24120 Pazayac
05 53 50 30 76

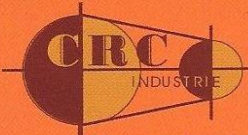
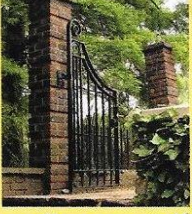
 Paiement de proximité
 Timbres fiscaux et amendes
 Relais colis
 Glaces
 Boissons fraîches à emporter
 Vapotage

Du lundi au vendredi : 6H30-20H00
Le samedi : 8H00-20H00

Gérard SAIGNE / GSD Conseil

- diplômé INSA Lyon : Génie Mécanique Conception
- DESS IAE Bordeaux : Gestion-Management des entreprises
- Ingénieur-Conseil en management QSE
- Responsable d'Audit certifié AFNOR Paris

 Parc industriel La Rivière 19520 MANSAC
 Tél : 06.72.00.55.40 Fax : 05.55.87.78.24
 Mail : gerard.saigne@wanadoo.fr


CRC INDUSTRIE
 Thierry GIMENO
 SERRURERIE CHAUDRONNERIE
 CONSTRUCTION METALLIQUE
 parc industriel
 19520 La Rivière de Mansac
 Port. 06 78 70 02 63

 escaliers, portails,
 rambarde...
 crc.industrie@wanadoo.fr
 Tél. 05 55 22 99 36

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

MAISON ROBIN
TAPISSERIE DECORATION



DEVIS GRATUIT




Le Seuil Bas
19520 MANSAC
Tél. : 06 73 99 10 89
Mail : sylvie.robin@orange.fr
SIRET : 501 708 721 RM19

Malemort - Brive - Mansac

ÉCOLE DE MUSIQUE
MARIE-LAURE DUTHEIL

Cours particuliers dans une ambiance chaleureuse et conviviale!

Initiation musicale / Instrumentale (dès 3 ans)
Cours adultes (méthode rapide)
Cours : spécial seniors

Guitare Piano Accordéon

Styles:
Variété - Moderne - Classique - Jazz

Tel: 06.95.44.36.90




Tél : 06 30 42 09 07
Mail : isabelle.beaurain@free.fr
Facebook : CREEPY INK

BRUNEAU STEPHANE
ELECTRICITE GENERALE
Neuf et Renovation - Chauffage Electrique -
Climatisation - Alarme - Ventilation

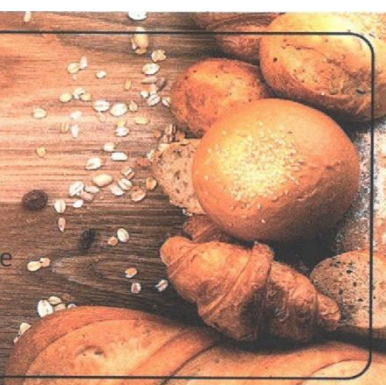


TEL : 05.55.85.11.65
PORT : 06.38.42.90.41

23 IMPASSE DU VIEUX FOUR
19520 LA RIVIERE DE MANSAC

Boulangerie de la rivière
Philippe Cougrenoble

40 rue Principale
19520 Mansac
06 29 56 67 76
05 55 85 18 47



PIGNOT TRAVAUX PUBLICS
PIGNOT REVALORISATION

ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche
Tél. : 05.55.17.08.32 - Fax : 05.55.17.07.23
contact@pignot-tp.fr
compta-fournisseurs@pignot-tp.fr

Chariots de supermarchés (neufs et reconditionnés)

Portillons et guidage

Stockage

Paniers de supérettes

Pièces détachées et maintenance des chariots

Accessoires, produits et stations d'hygiène

Parc industriel de La Rivière
21 rue de l'usine 19520 MANSAC
Tél. : 05.55.86.17.10
contact@bernier-service.com
www.bernier-service.com

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.



GARAGE DE MANSAC
MECANIQUE / CARROSSERIE / DEPANNAGE
06 64 25 86 65
2 ROUTE DE LARCHE - LA RIVIERE DE MANSAC



RICOH Corporate Partner
BUREAUTIQUE & INFORMATIQUE
Système d'impression & Gestion documentaire
Sauvegarde & Archivage
Multimédia & Interactivité
Consommable & Fourniture
Mobiliers & Aménagement
www.aelbureautique.com
05 55 87 22 00
@contact@aelbureautique.com
AEL BUREAUTIQUE, 27 rue Ernest Comte, ZI de la Marquise, 19100 Brive-la-Gaillarde

Service à domicile

HEBRARD Céline
Ménage, courses, coiffure
6. Impasse du Pégerin
19520 La Rivière De Mansac

Tél Domicile : 05 55 85 13 87
Tél Portable : 06 77 86 15 07
N° SIRET : 45312284800014

S.A.R.L LANTERNAT & FILS
Maçonnerie - Plaque de plâtre - Carrelage
Travaux funéraires
Rue du Suquat, La Rivière de Mansac
19520 Mansac
Tél. : 05 55 85 37 93
Port : 06 70 16 58 26
lanternatdavid@orange.fr



Aux SERVICES de la MAISON
PETITS TRAVAUX DU BATIMENT
ENTRETIEN ESPACES VERTS

05 55 85 89 02
06 88 50 58 38

Société ELECTRO ZINC
TRAITEMENT DE SURFACE
Zingage - Décapage - Grenailage - Peinture
Parc industriel - La Rivière de Mansac
19520 MANSAC
Tél : 05 55 85 16 28
Email : electrozinc@orange.fr
Web : www.electrozinc.com/



La petite boutique de Sonia
Vêtement femme du 36 au 56
6 impasse des coquelicots
19520 la rivière de mansac

sacs , chaussures , bijoux
06/79/24/51/42
lapetiteboutiquedesonia@gmail.com
page facebook

COUVREUR, ZINGUERIE, RAMONAGE
Démoussage, isolation de combles
Lavaud Jean-Pierre
Le Sarradis 19520 MANSAC
Tél. : 05.55.22.97.04
Port : 06.18.57.18.91

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Bambou
 Entreprise familiale depuis 1840 S.C.S.
COUVERTURE & ZINGUERIE
www.entreprise-bambou.fr

e-mail : entreprisebambou@orange.fr
 TEL : 05.53.50.04.16

Actif Coiffure
 Femme - Homme - Enfant
Fatima
 05 55 85 04 18
 19 rue Principale - 19520 La Rivière de Mansac



MARIE CLAUDE ROUSSELIE-LAGORSSE
 52 AVENUE VICTOR HUGO
 24120 TERRASSON
 Tél. : 05 53 50 61 55
terrasson-victorhugo@vision-plus.fr

L'ATELIER DU MARBRE Georges VEYSSIERE

BATIMENT & DECORATION : sols et escaliers, cheminées, pierre façonnée à l'ancienne, dallages et aménagements extérieurs, aménagement de cuisines et salles de bains, mobilier, façades, aménagements de magasins.

FUNERAIRE : monuments, plaques gravées, entretien.

RN 89 « Les Escures » **24120 TERRASSON**

Tél. : 05 53 50 02 67 mail : veyssiere@latelierdumarbre.com

DECOMARBRE : Les Coteaux de l'Auzette ZI du Ponteix
87220 FEYTIAT

SCHOUMACKER : 6 av. Gustave Eiffel **33600 PESSAC**
 Tél. : 05.56.36.50.00

s.a.s.u. **Ateliers M.C.C.**
 Mathieu MANCZAK

Le mas
 19310 BRIGNAC LA PLAINE
 Fixe : 05.55.85.24.45
 Port. : 07.86.21.06.05
 Mail : manczakmathieu@gmail.com

Frédéric CHEIZE

FCMS

Maintenance - Services

☎ **06.14.84.73.45**

Maintenance industrielle:électromécanique / pneumatique / hydraulique -

Le Bourg 19520 MANSAC - frederick.cheize@free.fr

FREYSSINET LALIGAND
 BTP



CORREZE
 ZI DE BRIDAL
 19130 OBJAT

DORDOGNE
 ZAE LA TUILERIE
 24270 PAYZAC

05 55 25 89 87
WWW.FREYSSINET-LALIGAND.COM



beynat roche

Produits pétroliers
 et assainissement,
 pour les
 professionnels et
 particuliers

ZA Le Guinassou - 24120 LA FEUILLADE
 Tél - 05.55.23.79.16 - www.beynatroche.fr

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.



BERLIOZ JESSIKA
SERVICE DE NETTOYAGE

- Ménage
- Repassage
- Vitres

06.65.32.35.17
aucoeurdelaproprete@gmail.com

19520 MANSAC et Alentours

50% de réduction ou crédit d'impôt*

SAS Casadei et fils
fleuriste horticulteur
jardinerie deuil mariage

@casadeietfils

72 avenue du 18 juin
19100 Brive-la gaillarde

05 55 86 15 36
casadeietfils@orange.fr

SAS Casadei et fils
fleuriste horticulteur
casadeietfils@orange.fr

1408 Route de Périgueux 24120 Pazayac

CHARPENTIER - MENUISIER
TRAITEMENT DES BOIS

DESPLANCHES

Tél. : 05.53.50.42.73 Mail : direction@desplanches24.fr

IL & lagarde laronze

- IL Plate-forme de broyage, concassage, criblage
- IL Travaux publics et routiers
- IL VRD Assainissement
- IL Tennis, Sols sportifs et Industriels

Tél : 05 53 50 26 22 - Fax : 05 53 50 33 93
www.lagarde-laronze.com

SAS BRIGNAC CHAUFFAGE MAINTENANCE
Rémi RAMISSE

Maury - Les Marnas
19310 BRIGNAC LA PLAINE
05.55.22.79.39 / 06.24.89.04.01

PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - MAINTENANCE

Chauffage gaz, fioul, Pompe à chaleur, Climatisation, Solaire, Thermodynamique, Entretien, Dépannages, Maintenance, Plomberie, Tuyauterie, Sanitaire, Salle de bain clés en main

brignac.chauffage.maintenance@gmail.com
www.brignac-chauffage-maintenance.fr
SIRET 805 318 714 00013

Galerie 64

Sarl MOB.D
05.53.50.12.15
www.galerie64.fr

64 avenue Victor Hugo - 24120 TERRASSON - SIRET 315 311 670 00063

BEAUTY COIF INSTITUT
COIFFURE MIXTE VISAGISTE CONSEIL

19600 LARCHE
05 55 22 97 71

LE CONCEPT

ANTI-ÂGE • MINCEUR • FITNESS • BIEN-ÊTRE

Avenue Pierre Mendès
19100 Brive la Gaillarde
05 87 49 69 64
www.leconcept-ka.com

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

GONTRAND LASSAIGNE
 ARTISAN COIFFEUR - BARBIER
 PROTHÉSISTE CAPILLAIRE - CONSEILLER EN IMAGE

05.55.87.49.44

Mardi au Vendredi 9 h - 19 h (non-stop)
 Samedi 9 h - 16 h

Avec ou sans RDV selon disponibilités



MAAD Architectes
 Rond point du Colombier
 19600 Saint Pantaléon de Larche
 05.55.88.36.15



ABPI
 FAUX PLAFONDS • CLOISONS
 ISOLATION • JOINTEUR
 DEVIS GRATUIT

Aurélien BURER
06 62 22 27 97

 ABPI abpisolation@gmail.com 24430 MARSAC sur L'ISLE
 Secteurs d'activités : 24 (départements limitrophes) Inscrit au registre CMA 24



Francis Trémouille
 TRAITEUR

51 CHEMIN DE CHEYNOU - ZA DE L'ESCURADE
 19600 ST-CERNIN DE LARCHE
 Tél. : 05 55 24 69 03
 Fax. : 05 55 24 69 02
 francis.tremouille19@orange.fr



LACHAUX
CARRIÈRES

SABLES et GRAVIERS

Tél. 05 55 85 30 85
 Fax. 05 55 85 47 80

carrieres.lachaux@orange.fr
 www.carrieres-lachaux.com

24h/24 TOUTES DISTANCES

TAXI
VARETZ-MANSAC
 www.varetz-taxi.fr

Transports malades assis (TAP)

- Hospitalisations (entrée-sortie-transfert)
- Consultations
- Traitements prolongés (chimio, rayons, dialyse)
- Rééducations (kiné, orthophoniste, etc...)
- Cures

Rue J.-B. Bardinal - 19240 VARETZ

Marie-Christine Dussier
06 85 80 18 79

Michel Massias
06 85 80 18 77

FPI Imprimerie - PNEC SERVICE A 50% VMS 200

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

OLYMPIQUE LARCHE LA-FEUILLADE MANSAC



La saison 2021-2022 s'achève et il convient désormais de faire un premier bilan. Fort de plus de **200 licenciés**, le club dispose d'un bilan globalement positif.

Au niveau sportif, l'équipe A s'est classée à la troisième place de sa poule de première division, un petit regret celui d'avoir été éliminée en quart de finale de la coupe de la Corrèze aux tirs aux buts face à Jugeals Noailles, un des grands favoris de cette compétition.

L'activité de l'école de football est à mettre en avant : une **centaine d'enfants**, un bon parcours pour les U13 et surtout pour les U11.

Un grand bravo à tous les enfants, parents et éducateurs.

Le tournoi du 1^{er} mai a connu un gros succès cette année, après 2 saisons pendant lesquelles la crise sanitaire n'a pas permis sa réalisation. Près de **250 enfants des catégories U11 et U13** ont permis au club de montrer qu'il disposait de ressources humaines assez importantes sur de tels événements.



ASSOCIATION DE CHASSE MANSAC AVENIR

Bureau :

Président : Guy COVERGNAT

Contact : 06.18.30.17.39

Trésorière : Martine NUNES

Secrétaire : Irène VILLENEUVE

Commissaire aux comptes : André PIGNOL

Commissaire aux comptes adjoint : Christophe COURNIL

Conseil d'administration : Philippe GILET, Alain SRAKA, Pascal ROBERT

Pendant la saison de chasse 2021-2022, il a été prélevé 2 sangliers et 20 chevreuils.

Le repas de chasse de l'association s'est déroulé le 12 mars 2022 à la salle polyvalente. 68 convives étaient présents le midi, et 30 le soir. 120 repas ont été portés à domicile.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

LA GRAINE ET L'IDEE

Président : Jacques POUCHOUX
Trésorier : Michel DAUMAS-BROS
Secrétaire : Pauline MERIGOT

Le bureau 2022 :

Vice-présidente : Claudine MERIGOT
Trésorier-adjoint : Laurent LAGRAVE
Secrétaire-adjointe : Francine MENENDEZ



L'exposition et le vide grenier ont été arrêtés.

Actuellement, l'objectif de l'association est de terminer **la suite du livre sur Mansac**. Ce livre est un recueil d'informations sur la vie et l'histoire locale, il complète le 1^{er} recueil fait en 2016.

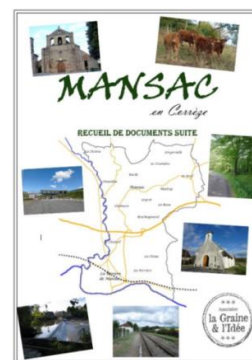
Les 17 et 18 septembre 2022, pour les journées du patrimoine, les bénévoles de l'association seront présents à l'église du Bourg de 10h à 17h pour vous accueillir et répondre à vos questions.



Carte Postale ancienne vue ; Rue Principale de La Rivière

Le siège de l'association se situe
à la Mairie de Mansac

Contact. 06.73.26.58.28



Aperçu de la future 1^{ère} page
de couverture de la suite du livre
sur Mansac et La Rivière

CPR MANSAC

Composition du bureau :

Président : Bernard VAYSSE
Vice-Président : René FROIDEFOND
Trésorière : Catherine VAYSSE
Trésorier adjoint : Bernard VEDRENNE
Secrétaire : Béatrice Bros
Secrétaire adjoint : Gérard ROUCHETTE



Le Président, Bernard VAYSSE, et son équipe remercient

Isabelle David et son conseil Municipal pour la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente.

Ils remercient également **les agriculteurs** de les laisser chasser sur leurs terrains et dans leurs bois. Sans eux, un si joli tableau de chasse ne pourrait pas être réalisé : 18 sangliers, 10 chevreuils et des renards.

Nous organisons notre repas de chasse le samedi 10 septembre 2022 à midi.

Notre assemblée générale aura lieu prochainement.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

AMICALE LAÏQUE



Bénévoles de l'association : Pamela ALFAURT, Amandine COMBAS, Marie DOS SANTOS, Caroline GURY, Alexandra LACOMBE, Nadine LACOMBE, Vanessa LE BONHOMME, Aurélie NOËL, Vincent ALFAURT, Nicolas MERIGOT, Vincent CHEVALIER, Maryam MESKI

L'Amicale tient à remercier toutes les personnes qui la soutiennent tout au long de l'année (bénévoles, familles, municipalité).

Cette année a enfin marqué le retour de la plupart de nos manifestations. De **nouvelles animations** ont également vu le jour. Un grand défi pour la quasi-totalité de nos bénévoles qui n'étaient pas présents lors des années précédant la période COVID.

Pour Pâques, **grande réussite pour notre première chasse aux œufs gratuite**, offerte avec le concours de la Mairie. **Près de 70 enfants** sont venus chercher les œufs à la garenne et ont pu profiter des animations (stand maquillage, chamboule-tout, ...) préparés par les bénévoles.



Le 30 avril, près de **180 personnes étaient présentes pour notre Super Loto**. Les joueurs sont venus très nombreux pour tenter de gagner les nombreux lots offerts par nos généreux donateurs (nuitée dans un Château pyrénéen, TV connectée, trottinette électrique, ...).

Grâce à ces animations ainsi qu'à **l'organisation d'une tombola et de nos traditionnelles ventes de calendriers et de chocolats à Noël et Pâques**, nous avons pu cette année offrir un goûter de Noël aux enfants de l'école avec la venue du Père Noël et **financer les activités organisées par les enseignantes** (sorties cinéma et théâtre ainsi que les voyages scolaires de fin d'année).

Avant les vacances, les membres de l'Amicale se sont réunis une dernière fois autour du pot de l'amitié. L'occasion pour Amandine et Vincent de remercier les membres du bureau et tous les bénévoles pour le temps donné au profit de tous les enfants de l'école ainsi que pour leur implication et leur dévouement qui ont permis l'organisation de manifestations appréciées de tous.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

MANSAC, AU FIL DES PAGES

Composition du bureau :

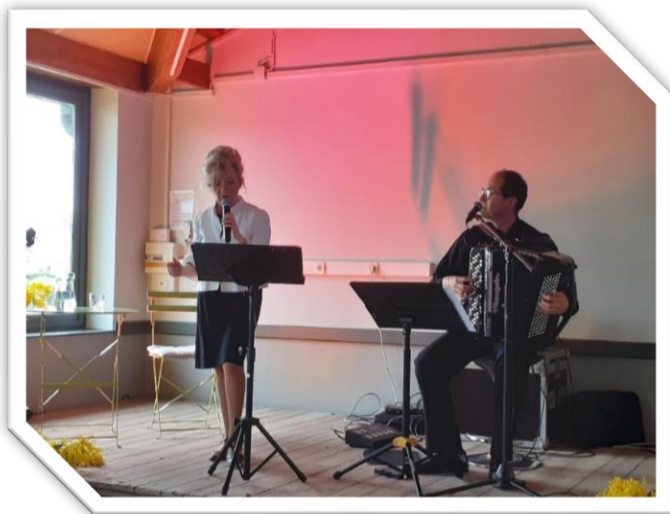
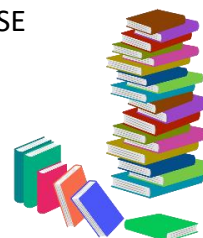
Présidente : Micheline TRONC

Vice-Présidente : Marie-France LABROUSSE

Trésorier : Jonathan FRATH

Secrétaire : Anne-Marie MOUNEYRAC

Secrétaire adjointe : Aline POMMAREL



Le 20 mars, à la salle polyvalente de La Rivière, l'association a organisé **un concert sur le thème du bonheur**. Une centaine de personnes a pu assister à la prestation de **Nathalie MARCILLAC (soprano) et Fred VALY (accordéoniste)**.

Le verre de l'amitié, accompagné de **pâtisseries préparées par les bénévoles**, a été servi en fin d'après-midi.

TENNIS CLUB MANSAC

BUREAU POUR L'ANNEE 2021/2022 :

Président : Pierre ROUSSEL

Présidente adjointe : Yvette ALBOUY

Trésorier : Christian ATTALIN

Secrétaire : Aurélie VAN MAELE

Ecole de tennis : Guillaume FABRE

Le club compte cette année 27 licenciés dont 15 à l'école de Tennis.



L'assemblée générale du Tennis Club Mansac s'est tenue le vendredi 26 novembre 2021 au Club House. **L'année écoulée** est marquée par un contexte sanitaire toujours difficile et des **impossibilités de pratiquer en intérieur** (cours dispensés au gymnase de Larche). **Des adaptations** ont permis aux licenciés de l'école de Tennis de, malgré tout, bénéficier de cours grâce à la **bonne adaptabilité d'Alain GODOFFE**, professeur de l'école, que nous remercions vivement.

Pour la première année, **le club a participé avec les autres associations de la commune à la Foire d'Automne et au Téléthon.**

Quelques mois après **la réfection du cours de Tennis**, le club tient à remercier la Mairie pour les travaux engagés car la qualité de jeu s'est grandement améliorée.

Début 2022, nous avons engagé plusieurs équipes en championnat (Desmery et trophée SOTHYS).

Le nouveau bureau souhaite proposer une **journée « Découverte du Tennis »** afin d'inviter les enfants à venir essayer ce sport et pourquoi pas susciter des vocations !

Sportivement TC MANSAC

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

LES CHEMINS DE MANSAC



Tél : 06-84-13-28-92 ou 06-75-78-62-57

Web : lescheminsdemansac.fr

Mail : cheminsmansac@gmail.com

Abonnez-vous à notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/Les-Chemins-de-Mansac-103263835297211/>

Notre association partie de rien il y a un an, en pleine crise sanitaire, avec à peine 10 adhérents compte aujourd'hui **40 adhérents** dont 34 membres actifs, 1 membre bienfaiteur, 3 membres bénévoles et 2 membres d'honneurs.

La section pédestre compte 22 membres dont 20 sont licenciés dans notre club à la FFRP.

La section équestre compte 17 membres dont 6 sont licenciés dans notre club à Equiliberté.

A noter que 3 membres ont intégré les 2 sections !

Il y a 29 femmes et 11 hommes. Le plus jeune adhérent a 12 ans et le plus vieux a 68 ans. La moyenne d'âge est de 48 ans.

Lors de notre 1^{ère} Assemblée Générale du 30 Avril 2022, les membres du conseil d'administration ont été élus :

Président : Stéphane GAUGET

Trésorière : Marine CHOSE

Secrétaire : Zinna GAUGET

Secrétaire adjointe : Valérie BOSREDON

Membres du conseil d'administration : Julie MARIE, Marie TROGER, Saphia BRUGIER

1^{er} Rallye Equestre à la Rivière de Mansac (15 mai 2022)



Les chemins de Mansac ont organisé un rallye équestre, le 15 mai 2022 à la Rivière de Mansac. Un succès pour ce premier rallye. 21 cavaliers ont pu découvrir les chemins autour de notre belle commune. 6 cavaliers ont fait le circuit de 27 Kms et sont allés jusqu'à Brignac La Plaine.

Une ambiance conviviale sous un beau soleil, des chevaux magnifiques. Les cavaliers ont pu apprécier de fabuleux panoramas et paysages, des traversées de ruisseaux et des galops sur nos sentiers. A mi-chemin, un bon ravitaillement (casse-croûte local) attendait les cavaliers sur la place de l'Eglise.



A l'arrivée, un apéritif et un barbecue ont été proposés aux cavaliers et aux nombreux visiteurs venus les soutenir.

La journée s'est terminée par une initiation au lasso par l'association Western Attitude.

En bref : Une super Journée !



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

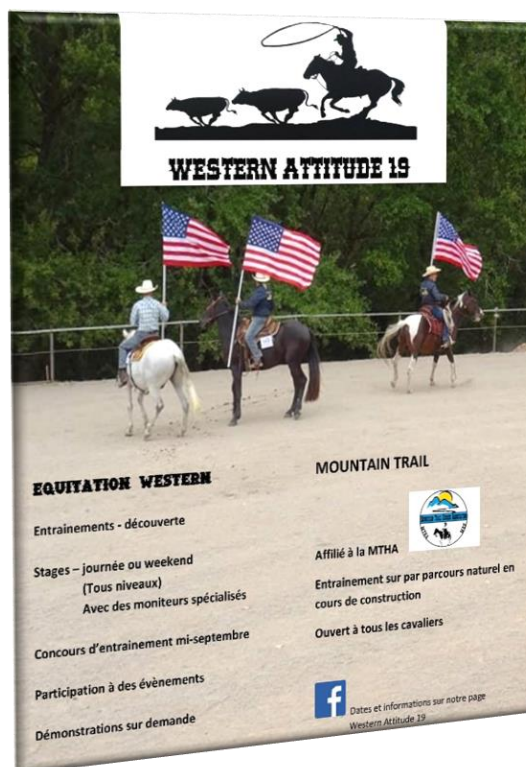
WESTERN ATTITUDE 19



Laborderie 19520 Mansac
Contact : Martine Guitard
Tél. 06.08.46.65.76
Mail : westernattitude19@gmail.com

Calendrier des activités à venir en 2022

- 9 juillet** : Stage de Mountain Trail MTHA (ouvert à tous cavaliers à pied ou monté, encadrement personnalisé)
- 10 juillet** : Stage d'équitation Western avec Fabrice BEISEL (ouvert à tous cavaliers)
- 17 juillet** : Concours officiel MTHA
- 7 août** : Concours officiel MTHA et finale du challenge ouest
- 19, 20 et 21 août** : Rando bivouac à COLY (24) organisé par l'association Les Chemins de Mansac (Circuit en étoile, possibilité de participer à la journée)
- 10 septembre** : Concours d'entraînement Mountain Trail Samedi soir « Repas festif »
- 11 septembre** : Concours d'entraînement Equitation Western
- 15 octobre** : Stage (à définir)
- 16 octobre** : Stage d'équitation Western avec Fabrice BEISEL (ouvert à tous cavaliers)
- 5 novembre** : Stage (à définir)
- 6 novembre** : Stage d'équitation Western avec Fabrice BEISEL (ouvert à tous cavaliers)



FNACA

Composition du bureau :

Présidents d'honneur : Jean-Clément FAJARDIE et André PIGNOL

Président : Robert BOURZAT

Vice-Président : Jacques PENCHENAT

Trésorier : Jean-Claude AUGER

Trésorier adjoint : René MOUNEYRAT

Secrétaire : Agnès AUGER

Secrétaire adjoint : Jean Michel SERRE



C'est avec un grand plaisir que les membres de notre association ont pu se réunir autour d'un **repas le 19 mars**, après 2 ans de crise sanitaire. **Un buffet campagnard** est à l'étude pour le mois de juillet afin de tous nous retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Amicalement.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

MANSAC LOISIRS

Composition du bureau :

Président : Yvon SAIGNE **Vice-Président :** René MOUTON
Trésorier : Jean Michel MIGINIAC **Secrétaire :** Jean Luc BOUDY
Responsable "Marche des lundis" : Claudine MERIGOT (contact : 06 73 26 58 28)
Responsable "Chorale" : Marie-France LABROUSSE (Contact : 06 88 44 28 19)
Membres au bureau : 22 personnes

Activités de l'association pour la période de janvier à juin 2022

L'assemblée générale prévue fin janvier 2022 a été retardée de 2 mois pour cause d'épidémie covid. Le jeudi 26 mai 2022, l'association a repris l'**activité randonnée de printemps** arrêtée depuis 2 ans. Elle a eu lieu sur un circuit (15,5km) de la commune de Gignac dans le Lot. 45 marcheurs ont participé à cette sortie agréable et ont apprécié les paysages et les belles demeures anciennes du nord du Quercy.



La "**Marche des Lundis**" de l'activité randonnée a continué durant ce 1er semestre dans le respect des règles sanitaires. Le groupe de marche se retrouve tous les lundis dans la joie et la bonne humeur. Chaque semaine, les marcheurs sont informés par mails ou sms sur le parcours du lundi suivant. En période estivale, les marches sont décalées aux matins. Elles sont ouvertes à tous avec des conditions à respecter. Les enfants doivent être accompagnés par un adulte. **Renseignements auprès de Claudine ou de son adjointe Marie-France.**



La **Chorale de Mansac Loisirs « MansACapella »** a poursuivi son activité. Toujours dirigée avec brio par Félicie VERBRUGGEN, elle invite des futurs adhérents à venir chanter dans une ambiance chaleureuse, détendue, enrichissante et bienfaitante. La quinzaine de chanteurs du début de saison a eu le plaisir d'accueillir 3 nouvelles recrues depuis janvier.

Les séances se déroulent au 1000 club tous les lundis de 20h30 à 22h00. Les 3 premières séances d'essai sont offertes. MansACapella a été invitée pour se produire en concert avec d'autres chorales lors des « Chaudronades » de Montignac les 19 et 22 mai 2022. A l'occasion de la fête de la musique, MansACapella a organisé une **soirée concert gratuite, ouverte à tous, le dimanche 26 juin 2022, sur la place de l'église du bourg de Mansac de 18h à 22h.** Des boissons et une collation ont été offertes. 4 autres chorales dirigées par la même cheffe de chœur (venant d'Yssandon, Montignac, Vars sur Roseix et Ste Féréole) ont participé à cette soirée pour former une grande chorale d'une soixantaine d'exécutants.

Prévision d'activités de l'association pour le 2ème semestre 2022

- **Soirée au Festival de la Vézère** le samedi 30 juillet à Aubazine
- **Repas entrecôtes** le samedi 3 septembre
- **Randonnée d'automne** le dimanche 25 septembre
- **Activités en inter-associations** (randonnée départementale le samedi 27 août à Mansac, marché festif le 9 juillet et foire d'automne le 9 octobre à La Rivière)
- **Marche des lundis** toute l'année
- **Chorale** chaque lundi sauf vacances scolaires

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

SCR MANSAC

Composition du bureau :

Président : Patrick TENEZE

Trésorière : Stéphanie MATHOU

Secrétaire : Sabine ARENES

Vice-Président : Jérôme BAC

Trésorier adjoint : Daniel MERCIER

Secrétaire adjointe : Sophie COUSTILLAS



Une très belle saison se termine, pleine de joie et de tristesse aussi.

Après un début de saison difficile, le SCR Mansac s'est petit à petit mis en route et a manqué de peu la qualification pour les finales du terroir et les qualifications pour les phases finales du championnat de France.

Nous avons quand même participé au **Challenge de la Nouvelle Aquitaine** où nous avons perdu de peu en huitième de finale.



L'équipe, qui a rassemblé cette saison **un nombre important de jeunes issus de notre école de rugby et de joueurs de différents horizons**, nous a permis de vivre une saison riche en émotions.

Un grand merci **aux anciens joueurs qui sont venus soutenir la jeune génération** lors du dernier match à domicile. **Le président** tient également à remercier **les joueurs et les coachs** pour leur très bon travail ainsi que tous les **dirigeants, bénévoles et éducateurs** pour leur formidable dévouement et leur implication.

**Vous êtes joueur confirmé, débutant, vous voulez être bénévole,
venez nous rejoindre au SCR Mansac,
un véritable club familial.**

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE VEZERE CAUSSE

La dernière audition a eu lieu en avril et les élèves ont préparé la prestation de fin d'année notée par un jury. Merci **aux 8 communes** qui nous soutiennent financièrement et qui mettent à disposition leurs locaux, **à nos 10 professeurs et à nos bénévoles.**

Les inscriptions pour l'année 2022-2023 sont ouvertes.

Pour toutes informations, contactez le 06 76 91 59 80 ou écrivez-nous par mail : emicl19600@gmail.com

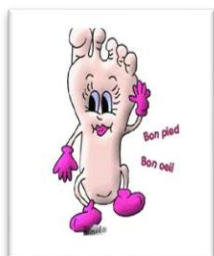
<https://www.facebook.com/ecoledemusiquevezerecausse/>



La commune de Mansac a subventionné cette association à hauteur de 400 euros pour l'année 2022.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

BON PIED BON ŒIL « Gymnastique douce - Equilibre »



Composition du bureau :

Présidente : Evelyne BOURG 05 55 85 46 11
Secrétaire : Laurence AUZELOUX 05 55 85 16 98
Secrétaire adjointe : Marie-France LABBAT
Trésorière : Sylvette DELMONT 05 55 85 20 50
Trésorière adjointe : Françoise VIVES



Pratiquez du sport-santé avec l'association Bon Pied Bon Œil tous les jeudis de 9h00 à 10h00 à la salle polyvalente de La Rivière de Mansac.

Nous venons de vivre trois saisons touchées par le virus du Covid. Nous avons tenu bon physiquement, moralement et financièrement malgré un effectif plus réduit mais assidu.

A l'heure actuelle, le Pass sanitaire n'est plus obligatoire et **la saison prochaine 2022/2023 peut s'envisager dans de bonnes conditions.**

Alors, venez rejoindre notre groupe tous les jeudis pour une séance de **gymnastique d'entretien ouverte à tout public, homme ou femme, animée par Christine de l'EPGV.**

3€ la séance, licence comprise.

Apportez un certificat médical de non-contre-indication et un tapis de gym.

2 séances d'essai.

LA BELLE EPOQUE

Composition du bureau :

Présidente : Patricia VILLENEUVE

Trésorier : Daniel MENENDEZ

Secrétaire : Patricia VILLENEUVE

Sous l'impulsion dynamique de son bureau, le club a organisé en 2021 **un vide grenier** le 25 juillet et a participé à **un voyage à Cahors** avec le club de Saint Pantaléon. Un moment convivial a été partagé au restaurant « Le Relais de Jym ».



Pour 2022, le club a initié, à nouveau, **un loto** qui s'est déroulé le 28 mai à la Salle Polyvalente de La Rivière de Mansac.



Le club est ouvert à tous. Les membres se retrouvent **tous les mardis de 14h00 à 18h00 au 1000 club.**
Les adhérents y pratiquent la belote, les jeux de société et bientôt la pétanque.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « C'EST LA FORME »

Composition du bureau :

Présidente : Delphine FARFAIT

Secrétaire : Pascale LEVET

Trésorière : Marie-France LABROUSSE

Vice-Présidente : Sandrine LAJOUS

Secrétaire adjointe : Jackie MEYNARD

Trésorière adjointe : Dominique GUILLAUMIE

Le club compte 27 licenciés venant de la commune de Mansac ou des communes alentours.

Les séances se déroulent à la salle polyvalente de la Rivière **les mardis et les jeudis de 19h30 à 21h00**, à l'exception des vacances scolaires. Pour les séances du mardi seulement, à partir du mois d'avril et avec l'arrivée du beau temps, le club vous laisse le choix entre des séances de marche autour des communes avoisinantes ou une séance d'APE en salle.

Nos séances d'APE s'effectuent dans une ambiance conviviale, où **bonne humeur, partage, effort et convivialité sont au rendez-vous**. Nous vous proposons un programme d'échauffement, coordination, renforcement musculaire, gym avec différents agrès (poids, élastiques, bâtons, ballons paille, STEP), travail des abdos et des fessiers, pour terminer par des étirements et/ou de la relaxation.



Pour s'inscrire aux cours, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la gymnastique d'entretien (APE) et randonnées pédestres est nécessaire. Le matériel : ballons, bâtons, élastiques, haltères, est fourni par le club. Les STEP et les tapis seront à prévoir par l'adhérent(e). Apporter une bouteille d'eau. Deux ou trois séances d'initiation sont autorisées en début d'année pour permettre aux hésitant(e)s d'effectuer un choix.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

COMITE DES FETES

Bureau :

Président : Jean-Bernard DELMAS

Trésorière : Janine DELMAS

Secrétaire : Carine SEREZAT

Vice-Président : Thierry VILLENEUVE

Trésorière Adjointe : Aurélie DELMAS

Secrétaire Adjoint : Guy GRAVE



Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale courant février 2022.

En l'absence de restrictions sanitaires, **la fête annuelle** ainsi que le traditionnel **casse-croûte** ont pu avoir lieu les 23 et 24 avril et le 1^{er} mai.



Le comité des fêtes participe au **marché festif le 9 juillet** et organisera **la soirée choucroute le 5 novembre** et **le marché de Noël le 4 décembre**.

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Maël MARTINS DE ABREU, né le 28 décembre 2021
de Joël MARTINS DE ABREU et Delphine SOULAS

Stella WANAKAIJA, née le 29 janvier 2022
de Jérémie WANAKAIJA et Léontine NONQUET

Balthazar BOCHÉ, né le 2 février 2022
de Julien BOCHÉ et Anna BRAUNECKER

Rosalie CALOCH, née le 9 février 2022
de Pascal CALOCH et Lorette FERREN

Romain MOUNEYRAC, né le 18 février 2022
de Guy MOUNEYRAC et Céline VERGONZANE

Kayslon PRUDHOMME, né le 9 mars 2022
de Noam CHEVALLIER et Mélodie PRUDHOMME

Pauline ROBIN, née le 21 mars 2022
de Nicolas ROBIN et Amanda PUYDEBOIS

Alba GONZALEZ, née le 19 avril 2022
de Jonathan GONZALEZ et Laëtitia DANIS

Léandre FALETUULO, né le 20 avril 2022
de Warren FALETUULO et Cécile VAUCHOT

Matilde MONTEIRO REBELO, née le 12 juin 2022
De Jorge REBELO CERQUEIRA et Marisa ROCHA
MONTEIRO

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

Nicolas BRIEL et Caroline IMBERT
le 13 mai 2022



Nous présentons nos sincères condoléances aux parents et amis de :

Thérèse TOLLET épouse ROIG
décédée le 19 janvier 2022

Julienne Alice GERAUD veuve RIDOIN
décédée le 26 janvier 2022

David ROIG
décédé le 31 janvier 2022

Alfred Gaston PESTOURIE
décédé le 3 mars 2022

Ginette Colette ROUVERON veuve VAYSSE
décédée le 26 avril 2022

Ginette Paulette ROURET veuve TRAVERSAT
décédée le 24 mai 2022

Lucienne ROLAND épouse VIGNAUD
décédée le 26 mai 2022



Fête votive et casse-croûte républicain

